



Emmanuel Macron reçoit Max Bauer à l'Élysée



À Draguignan,
le dynamisme des
entreprises à l'honneur

La Seyne-sur-Mer,
une ville Très Haut Débit
avec Orange



• La gendarmerie lance une campagne de recrutement •

Déroute du clan Macron – Borne – Darmanin

Premier épisode.

À l'Assemblée nationale, le 11 décembre, le vote du projet de loi sur l'immigration a été rejeté par les parlementaires.

Ce vote de rejet est un échec politique majeur de Darmanin, ministre de l'Intérieur, du Gouvernement Borne et aussi de Macron qui avait annoncé ce texte essentiel pour son quinquennat.

Bref, la coalition au pouvoir n'a qu'une majorité relative au Parlement. Emmanuel Macron porte la responsabilité de cette confusion. Macron a perdu la France en imposant la tripartition absurde de la vie politique, source de confusion des idées politiques.

Deuxième épisode.

Après 18 mois de pirouettes, la majorité relative et Les Républicains sont arrivés à un compromis aux termes des travaux d'une Commission Mixte Paritaire (CMP).

La loi sur l'immigration est adoptée par le Sénat, puis par l'Assemblée nationale le 19 décembre par une majorité de 349 députés (Macronistes et LR (261 voix) et les 88 voix du Rassemblement national).

Des mesures positives figurent dans la loi. Tout

d'abord, la discussion annuelle des plafonds migratoires (quotas), le cadrage de l'immigration étudiante, un rétablissement du délit de séjour irrégulier, la déchéance de la nationalité des binationaux, coupables d'homicide sur un dépositaire de l'autorité publique, la fin de l'automatisme du droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers (ils devront manifester leur volonté de devenir Français avant leur majorité), un délai de cinq années de résidence pour les étrangers sans emploi avant l'accès aux prestations sociales non-contributives. Et, la régularisation des travailleurs sans papiers va être plus facile qu'avec la circulaire Valls. Toutefois, la réforme de l'Aide Médicale d'État (AME), prévue par les sénateurs, est renvoyée à un débat ultérieur (mais se déroulera-t-il, rien n'est moins sûr) ! Pourtant, Elisabeth Borne s'est engagée dans un courrier adressé au président du Sénat.

Même si cette version de la loi n'est pas accomplie, Les Républicains ont démontré leur influence politique.

Troisième épisode.

Adoptée après des mois d'incertitudes et de négociations, la loi immigration a suscité de

nombreuses critiques, syndicats, artistes et 32 départements de gauche ont dénoncé son application.

Très courroucé, Eric Ciotti a demandé à Elisabeth Borne de s'engager à appliquer la loi sur l'immigration. Pourtant, Macron, Borne et plusieurs membres du Gouvernement ont, rapidement, annoncé que plusieurs mesures fortes qui figurent dans cette loi seraient contraires à la Constitution et pourraient être revues. Pourtant, comme le Sénat le demandait depuis longtemps, cette loi donnera à la France les moyens d'avoir une stratégie migratoire. Mais, pour Reconquête, c'est une victoire à la Pyrrhus : « Le Conseil Constitutionnel attend son heure. C'est le président de la République qui le saisira pour être bien sûr qu'il ne restera dans cette loi que la régularisation des nouveaux clandestins » ! Bref, tout ce vacarme et ces gesticulations pour rien. La montagne va probablement accoucher d'une souris !

En attendant, l'équipe de Presse Agence et de La Gazette du Var souhaite une bonne année 2024 à ses fidèles lecteurs (de France et du monde) !

Bernard BERTUCCO VAN DAMME.

la gazette du Var

de la partie des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Régie publicitaire 06 37 37 21 21
Prix au numéro : 1€

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari

Bureau de Paris
Julien Azoulai corresp. permanent

Bureau Méditerranée
Porte des Maures
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie

Photographes
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition
Editeur et responsable de la publication - ADIM - 174 rue Eugène
Babouline - Bat. B - 83250 La Londe-Les-Maures
Dépot légal en cours - Impression La Provence
tiré à 10 000 exemplaires

TÉLÉCHARGEZ

LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE

Nouveau

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN TEMPS RÉEL !



LA FARLÈDE
connect & vous

-  Vie pratique
-  Actualités
-  Agenda
-  Démarches
-  Signalements
-  Alertes



Un signalement ?

APPLI MOBILE • ACCUEILS MUNICIPAUX • TÉLÉPHONE

allô mairie

04 83 57 05 50

Restons connectés !

+ d'interactions

+ d'échanges

l'appli mobile

qui vous facilite la ville !

Recherchez

"LA FARLÈDE

CONNECT' & VOUS"

EN TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

SUR IPHONE & ANDROID



Ville de



LA FARLÈDE



www.lafarledede.fr

Horticulture

Des alternatives scientifiques face à la concurrence étrangère

Max Bauer, président de la Coordination Rurale du Var et membre de la grande famille de VAL'HOR, a rencontré Emmanuel Macron à l'Élysée, lors de l'illumination du sapin de Noël, en présence de Catherine Muller, présidente de l'interprofession.

Une occasion exceptionnelle pour échanger avec le président de la République sur les sujets qui préoccupent les horticulteurs et les producteurs de sapins.

RECHERCHE PUBLIQUE ET PRIVÉE

Le syndicaliste varois raconte : « J'ai abordé longuement les graves problématiques des produits phytosanitaires en agriculture, entre les impasses techniques et les distorsions de concurrence. Je lui ai demandé un soutien pour la fleur coupée française en grande difficulté ». Poursuivant sa conversation avec Emmanuel Macron, Max Bauer a abordé d'autres sujets d'actualité : « J'ai évoqué, de nouveau et avec insistance comme l'année dernière, l'absence

cruelle de recherches appliquées visant à substituer aux produits phytosanitaires actuels des substances efficaces et moins impactantes pour l'environnement. Sur cette question, la situation des horticulteurs s'aggrave. Des producteurs arrêtent des variétés de fleurs. Des exploitations ferment et le renouvellement de génération ne se fait pas. Non seulement, les agriculteurs font face à des impasses techniques mais les concurrences déloyales, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, se multiplient. J'ai répété au président de la République que la recherche publique et privée est la seule solution pour retrouver de la compétitivité. Il faut, dans un premier temps et rapidement, que les horticulteurs puissent utiliser les produits homologués pour le maraîchage en horticulture.



Var lors de l'un de ses prochains séjours au Fort de Brégançon.

« Le président a accueilli cette demande avec un grand sourire et notre entretien s'est terminé par une bonne poignée de main », raconte le président de la Coordination Rurale du Var.

De son côté, Frédéric Naudet, président de l'Association de Producteurs Français de Sapins Naturels (APFSN), a évoqué la question, qui surgit dans le débat public et les médias chaque année à l'approche des fêtes : « Sapin en plastique ou sapin naturel ? Près de six millions de sapins de Noël naturels de culture sont vendus chaque année en France. Il est cultivé spécialement pour cela et ce n'est pas un défrichage. Pourquoi acheter un sapin en plastique fabriqué à l'autre bout du monde ? Majoritairement, le sapin en plastique est importé de Chine et n'est pas une solution durable. Selon l'ADEME, il faut une vingtaine d'années pour amortir son impact carbone ».

C'est aussi l'avis d'Emmanuel Macron : « Il faut garder les traditions. Les fêtes de fin d'année sont très importantes pour nos concitoyens en ces périodes difficiles ».

Photos Palais de l'Élysée.

À NOTER...

Michel Guérard, président du Marché de la SICA de Hyères et Jean-Claude Véga, président de Florisud, souhaitent pérenniser l'activité de la filière horticole en valorisant le savoir-faire des professionnels et la qualité de sa fleur française, notamment via sa marque Hortisud qui permet aux producteurs respectant la « Charte Qualité Fleurs » d'être reconnus via le label « Fleurs de France ». La marque va évoluer en prenant en compte des critères sociaux et environnementaux.

Le président de la République, comme l'ont dit tous les ministres de l'agriculture successifs, m'a confirmé que cette idée était très intéressante. Il a rappelé la mise en place d'un groupe de travail sur l'horticulture. Il m'a aussi avoué être surpris par le temps que réclame la mise en place opérationnelle des solutions et s'est interrogé sur de possibles points de blocage ».

MAX BAUER INVITE LE PRÉSIDENT MACRON

Enfin, Max Bauer a invité le président à rencontrer des producteurs de fleurs coupées du



Ensemble, réalisons les projets de demain

Trophées de l'Entrepreneuriat en Dracénie Le dynamisme des entreprises à l'honneur

Le 5 décembre à Draguignan, le Club des Entrepreneurs en Dracénie (CLED) et Dracétech ont organisé la première édition des Trophées de l'Entrepreneuriat en Dracénie à l'espace Chabran.

Placée sous le haut-patronage de Richard Strambio, président de Dracénie Provence Verdon Agglomération, maire de Draguignan et conseiller régional, la soirée a accueilli François de Canson, vice-président de la région Sud, en charge du développement économique, de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, qui représentait le président Renaud Muselier.

Un succès pour Philippe Marqué, président du CLED : « Près de 270 entrepreneurs, élus, représentants du monde associatif et militaire du territoire ainsi que la sous-préfète, Myriam Garcia sont venus pour encourager les candidats. La soirée avait pour but de récompenser les entreprises de la Dracénie et montrer qu'il y a de vraies pépites sur le territoire ».

FORCES VIVES DU TERRITOIRE

Le public d'entrepreneurs est tombé sous le charme de François de Canson qui a félicité chaleureusement les lauréats de cette première soirée des Trophées de l'Entrepreneuriat en Dracénie : « Bravo à vous ! Vous incarnez les forces vives de notre territoire, et vous faites rayonner l'excellence au-delà des frontières, vous êtes les ambassadeurs de la région Sud. Sous l'impulsion de Renaud Muselier, notre majorité régionale a décidé d'accompagner ses entrepreneurs à toutes les étapes du

développement de leur entreprise. Nous sommes à l'initiative du dispositif « Mon Projet d'Entreprise » qui les soutient au montage, au financement, à la création, à la reprise, à la transmission, au développement ou au rebond de leur projet. Il s'adresse à chaque entrepreneur, quel que soit son statut, pour tout type de projet et d'activité. La Région est également le premier partenaire des entreprises, en associant développement économique, transition écologique et neutralité carbone en 2040, avec des projets tels que la boîte à outils Sud Entreprises dont l'objectif est de faire du Plan Climat et des enjeux environnementaux le fil conducteur de l'intervention régionale en faveur des entreprises. C'est aussi le fonds Terra Néa pour amorcer les grands projets liés à la transition énergétique et particulièrement ceux de la filière hydrogène, avec un budget de 17M€. Ou Sud Prêt Climat, un outil inédit lancé en 2023 qui répond au besoin des PME pour financer à faible coût les investissements immatériels nécessaires à leur transition énergétique et écologique avec un budget de 10,5 M€ ».

ENTREPRISES TALENTUEUSES

Bruno Mestre, président de Dracétech, est revenu sur l'origine de cette soirée : « Nous voulions mettre à l'honneur les nombreuses entreprises talentueuses qui existent en



Dracénie et soutenir leurs initiatives. Pour cela, nous avons imaginé 8 trophées afin de montrer la diversité du territoire et 2 prix supplémentaires (Trophée spécial du jury et Trophée coup de cœur du jury). La diversité des lauréats, issus de communes différentes, de taille et d'envergure différentes, a montré cette diversité et prouve que le dynamisme entrepreneurial se retrouve partout en Dracénie ».

Durant la soirée, une vingtaine de candidats retenus a présenté ses projets devant de nombreux chefs d'entreprises et d'élus, chose inédite pour beaucoup. Enfin, Philippe Marqué a promis de recommencer en 2024 avec un appel à candidature dès le mois de septembre. •

Un jury local représentatif du territoire :

Philippe MARQUIE, président du CLED,
Bruno MESTRE, président de Dracétech,
Reynald CADORET (Empruntis Draguignan et co-organisateur des trophées),
Olivier GORDE (Crédit Agricole Provence Côte d'Azur),
Loïc FARACO (Groupe Leclerc),
Maud COIRET (L'Effet Com),
Frédéric SASTREL (fondateur du Campus Numérique).

10 entreprises récompensées :

Trophée de l'entreprise artisanale de l'année :

Clotilde LEBEC - CLOTILDE PATISSERIE (Callas),

Trophée de la transition numérique :

Boris BLOIN - DG SYSTEME (Lorgues),

Trophée de l'entreprise du BTP de l'année :

Simon BRENGUIER

Électricité BRENGUIER (Le Muy),

Trophée du tourisme :

Astrid CAUQUIL

DOMAINE DE LA CHAPELLE (Lorgues),

Trophée de la transition écologique :

Cécile ROSATI et **Katrina HANCOCK**

LOV NOW (Draguignan),

Trophée de la gastronomie et viticulture :

Olivia BRELURUT

La Bastide du Capelier (Salernes),

Trophée de l'entreprise innovante de l'année :

Mickaël SASTREL

EUKLES Solutions (Lorgues),

Trophée de l'employeur de l'année :

Nicole BENHAMOU

Hyper U (Les Arcs-sur-Argens),

Trophée spécial du jury :

Anthony BELTRAME

GROUPE BELTRAME (Marianne d'or du développement durable) - (Draguignan),

Trophée coup de cœur du jury :

Jean-Charles DEVALLE Valeor (filiale du

Groupe PIZZORNO Environnement) pour sa visite sonore et interactive du centre de tri en collaboration avec la Chouette Varoise (Le Muy).



Var Eau 2050

François de Canson : « Traiter de l'eau en Provence, c'est se confronter à des paradoxes »

Le 28 novembre à Toulon, Jean-Louis Masson, président du Département, a procédé à la signature du marché Var Eau 2050 et de l'accord de soutien des partenaires financiers, en présence de François de Canson, vice-président de la Région Sud.

Les différences de ressources en eau, importantes au nord (Alpes du Sud) et limitées au sud (basse Provence) sont aggravées par l'existence, en zone méditerranéenne, d'une période sèche estivale.

GÉRER LA RARETÉ HYDRAULIQUE

Pour François de Canson : « Traiter de l'eau en Provence, c'est inexorablement se confronter à des paradoxes, une alternance de trop ou pas assez. Gérer la rareté hydrique et sa disponibilité hétérogène est l'histoire de notre région, qui a souffert historiquement de la sécheresse et qui a déployé l'ingéniosité des hommes pour y remédier. Des glaciers des Alpes aux villes des franges côtières l'eau circule, non pas dans un continuum naturel mais grâce à de nombreux aménagements, dont certains peuvent être datés de l'époque romaine. Dériver l'eau, la stocker, la conduire là où elle faisait défaut, a été l'œuvre des différentes sociétés qui nous ont précédées ».

Les procédés utilisés ont été aussi ingénieux que nécessaires : captage de sources, creusement de puits, de galeries souterraines, construction de restanques et, surtout, édification de canaux utilisés d'abord pour les moulins puis pour l'agriculture et l'énergie électrique.

Les derniers grands aménagements hydrauliques de la Durance et du Verdon dans les années 1960-70 (barrages de Serre-Ponçon et de Sainte Croix, canal usinier EDF et canal de Provence), ont sécurisé l'accès à la ressource pour une grande partie de la région.

C'est donc grâce à un long et laborieux affranchissement des conditions naturelles du territoire que l'on peut aujourd'hui se féliciter d'une grande disponibilité de la ressource en eau pour les différents usages régionaux.

Le vice-président de la Région a ajouté : « Ces aménagements ont fortement réduit les inégalités territoriales d'accès à la ressource en eau et ont permis, grâce aux stockages, de s'affranchir d'une partie des contraintes saisonnières et géographiques.

Lors des années de forte sécheresse (2003-2007 ou récemment en 2022), les tensions sont restées perceptibles et l'équilibre autour de la multiplicité des usages pourrait s'avérer fragile dans un futur soumis au changement climatique. Le confort qui est le nôtre aujourd'hui est donc le fruit d'innovations majeures, de l'audace des hommes, d'ouvrages uniques en Europe ...

Au 20ème siècle, nous avons créé la Société du Canal de Provence, qui est devenu un fleuron euro-méditerranéen sur le sujet de l'eau avec 2,7 milliards de patrimoine, 210 km d'ouvrages de transport, 5 600 km de canalisations d'adduction, 4 grands barrages et 80 réserves

de proximité. Le confort qui est le nôtre depuis des décennies a un peu étouffé la réalité qui préexistait. L'accélération du changement climatique nous remet donc dans une nécessaire dynamique faite de sobriété, de solidarité et d'innovation, choses que nous éludions un peu par confort ».

CONTRAINTES GÉOGRAPHIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Le constat est assez simple avec plus de 3,7 degrés de température moyenne en été en 2 100, la différence qu'il y a aujourd'hui entre Marseille et Tunis, 43 nuits tropicales en plus par

touristique, le premier département boisé, le premier département producteur de vins rosés, de figues, de miel, etc. En charge de la construction de l'avenir de nos territoires, il nous faut accélérer sans posture, assumer la nuance, imaginer les équilibres. Il nous faut ensemble mesurer la hauteur de la marche à passer et nous coordonner pour la franchir ensemble État, Région, Département et territoires. Si je ne devais prendre que l'exemple de la réutilisation des eaux usées. Le chemin à parcourir est dantesque. Nous la pratiquons 10 fois moins qu'en Italie, 20 fois moins qu'en Espagne, alors que dans ces pays ce sont nos opérateurs

lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable avec une aide de la Région à hauteur de 20% en lien avec l'agence de l'eau.

« Ce dernier point est malheureusement une réalité à traiter en priorité et avec vigueur, qui aujourd'hui peut tolérer que plus de la moitié de l'eau de certains territoires se perde pour cause de réseaux non entretenus depuis des décennies. Comment expliquer en conscience à nos concitoyens qu'ils doivent faire preuve de solidarité, ne pas laver leur voiture, laisser leurs petits massifs fleuris mourir, ne pas toucher le niveau de leur piscine quand parallèlement les réseaux publics sont défectueux. Nous acteurs



an en 2 100 contre 4 en 2005, moins 18% de précipitations en été. À la lueur de ces résultats, comment appréhender la gestion de la ressource pour assurer un accès à tous dans le futur, en tenant compte des contraintes géographiques, écologiques et culturelles spécifiques au territoire régional, mais aussi des transformations économiques et démographiques potentielles ? Comment minorer les conflits d'usages ?

Pour François de Canson, ces questions prennent une dimension toute particulière dans le Var qui agrège des caractéristiques spécifiques : « Nous sommes le premier département

français qui sont à la manœuvre. La gestion de l'eau est comme nombre de sujets en prise à de nombreuses injonctions contradictoires, mais de grâce avançons.

Pour cela il nous faut des aides à la décision, des indicateurs stables et opposables. Aussi, le président Renaud Muselier a tenu à être parmi les principaux financeurs de cette étude Var Eau 2050 avec l'Agence de l'Eau et la Banque des Territoires, en appui du Département ».

Deux dispositifs ont été votés par la Région Sud : installation de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers (50% d'aide jusqu'à 6 000€) et

territoriaux devons agir en responsabilité en nous appuyant sur les grandes entreprises de l'eau qui font la richesse de notre pays.

Vous trouverez la Région à vos côtés sur tous les sujets relatifs à l'eau. À travers le plan Or Bleu, lancé il y a 6 ans, et repris en grande partie par le président de la République, lors de l'annonce du plan Eau à Savines-le-Lac au mois de mars. Ce sont 3,5 milliards € d'investissement dans notre région pour préserver l'eau », a conclu le vice-président de la Région. •

Photo PRESSE AGENCE.

Sécurité publique à Toulon

16 personnes interpellées pour trafic de stupéfiants et 10 incarcérées

Le 6 décembre, le préfet du Var et le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Toulon avec le directeur départemental de la sécurité publique et le maire de Toulon ont dressé le bilan d'une opération coordonnée de police dans le centre ancien de Toulon.

Depuis le début de l'année, c'est la 8ème opération de ce type menée dans le Var après la Beaucaire (Toulon), la Gabelle (Fréjus), le Val des Rougières (Hyères), Berthe (La Seyne-sur-Mer), Sainte-Musse (Toulon) et Pontcarral (Toulon).

MOBILISATIONS DE TOUS LES SERVICES

« L'opération d'approche globale débutée fin octobre sur le centre ancien de Toulon avait pour objectif de lutter contre les violences aux personnes en mobilisant l'ensemble des services et en renforçant la présence policière sur le terrain. Il s'agissait de mener des actions anti-stupéfiant et des contrôles contre les marchands de sommeil », a rappelé Philippe Mahé, le préfet du Var.

Ainsi, plusieurs opérations judiciaires ont été menées sous l'autorité du procureur de la République de Toulon mais aussi des opérations CODAF (Comité Opérationnel Départemental

Anti-Fraude) et des opérations dans les transports en commun avec le concours de nombreux services. En effet, la police a mobilisé différents services (DDSP, CRS accordés en renfort au titre du PNSR, police aux frontières). Et d'autres services étaient impliqués (douanes, direction départementale de la protection des populations, direction départementale des finances publiques, inspection du travail) et la police municipale de Toulon.

À l'heure du bilan, le préfet affichait une certaine satisfaction : « Depuis fin octobre, les actions visant à la déstabilisation du trafic implanté au sein du centre ancien se sont multipliées. Elles ont mobilisé jusqu'à une centaine de policiers quotidiennement, dont une grande partie de CRS affectés dans le Var dans le cadre du Plan National de sécurité renforcée (PNSR).

Ces journées d'action ont permis d'obtenir des résultats très favorables avec 16 personnes interpellées pour trafic de stupéfiants ou



détention/usage de stupéfiants, dont 10 placés en détention provisoire, le démantèlement du point de deal du quartier de la Visitation ». « Deux autres points de deal du centre-ville ont été considérablement affaiblis et sont presque neutralisés avec les interpellations de ces derniers jours. Par ailleurs, 3 500€ en numéraires ont été saisis ainsi que 378 g de cannabis et 13 g d'héroïne. Enfin, 352 personnes et 127 véhicules ont été contrôlés », a ajouté le préfet.

BAISSE DES VIOLENCES PHYSIQUES

En outre, les opérations antifraudes du CODAF ont conduit au contrôle d'une vingtaine d'établissements donnant lieu à 4 procédures pour travail dissimulé, 46 kg de tabacs à narguilé saisis par le service des douanes, une procédure administrative de fermeture d'un snack en raison de non-conformités majeures en matière d'hygiène, 5 avertissements ou mises en demeure engagées par l'administration et une procédure pénale pour exercice d'une activité de coiffure.

En termes de sécurité publique, la ville de Toulon enregistre une amélioration puisque la police a constaté une baisse des violences commises sur la voie publique. En effet, l'opération d'approche globale de sécurité sur le centre ancien de Toulon a permis de faire baisser de 48,84 % les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) par rapport au mois précédent le déclenchement de l'opération. Elle a aussi un effet positif sur l'ensemble du centre-ville avec une baisse 51,09 % des violences physiques (- 64, 29 % de violences crapuleuses et - 53,47 % de violences non crapuleuses).

La dynamique enclenchée durant ces dernières semaines sur le centre ancien de Toulon va se poursuivre, notamment avec le renforcement des liens entre police nationale et municipale par la signature d'une convention de coordination et accroître la présence d'effectifs sur le terrain. Un nouveau contrat de ville va aussi être signé avec un volet sécurité pour valoriser les acquis. •

Photos Alain BLANCHOT.



L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

« Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2024. Une année pleine d'espoir pour le tourisme, riche en événements internationaux, avec les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024, le Tour de France et son arrivée historique à Nice et le 80e anniversaire du Débarquement de Provence. L'année 2024 s'annonce exceptionnelle pour notre territoire véritablement béni des dieux ! »



François de Canson,
Président du Comité Régional de Tourisme
Provence-Alpes-Côte d'Azur

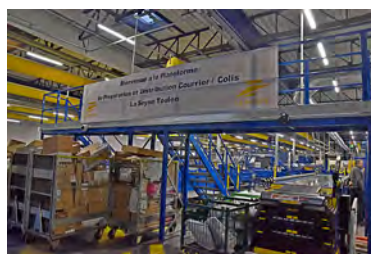


Extension de la plateforme de La Poste de La Seyne Norale

Le 7 décembre, La Poste a inauguré l'extension de la plateforme de préparation et distribution des colis de La Seyne Norale.

Afin de répondre à l'augmentation du trafic colis sur le secteur (+19% en 3 ans) poussé par le développement du e-commerce, la Branche Services-Courrier-Colis du groupe La Poste a décidé d'agrandir la plateforme de La Seyne Norale.

Plus de 2 millions de colis sont traités par an sur cette plateforme. Cette extension a permis de doubler la superficie de travail (qui est passée de 2081 m² à 4256m²), d'améliorer les conditions de travail des agents et d'installer une nouvelle machine de tri



capable de traiter 4 000 colis/heure. Seules trois plateformes en France sont dotées d'une telle machine.

Les 108 postiers de l'établissement de La Seyne Norale assurent la préparation et la distribution des colis pour les communes de Toulon, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Ollioules, Sanary-sur-Mer, Le Beausset, Le Castellet, Evenos et Signes, ainsi que la préparation des colis de Saint-Cyr-sur-Mer et La Cadière d'Azur. •

Photos Alain BLANCHOT.

Plateforme de préparation et distribution des colis de La Seyne Norale, 540 boulevard de l'Europe, La Seyne.



Trésorerie Var Amendes Évolution de l'accueil depuis le 1er janvier

Afin d'améliorer le fonctionnement du service départemental chargé du recouvrement des amendes et accélérer le traitement des démarches des usagers, l'accueil de la trésorerie Var Amendes évolue depuis le 1er janvier.

Les capacités de traitement des démarches au téléphone ou par courriel vont être renforcées, permettant aux usagers de régler leur situation rapidement sans avoir à se déplacer. Pour les cas le nécessitant, un accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place (au téléphone, en visioconférence ou dans

un bureau d'accueil selon les situations). Pour obtenir des informations ou solliciter un rendez-vous, la trésorerie Var Amendes peut être contactée :

- par courriel à l'adresse suivante : 083023@dgfip.finances.gouv.fr

- par téléphone au **04 94 12 53 30**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Les redevables souhaitant payer leur amende majorée peuvent le faire soit en se rendant sur le site amendes.gouv.fr, soit auprès d'un ruraliste partenaire « française des jeux » pour les amendes munies d'un QR code, soit avec une carte bancaire en appelant le **04 94 12 53 30**. Il est rappelé que la contestation des amendes ne doit pas être faite à la trésorerie Var Amendes qui n'est pas compétente pour les traiter, mais auprès de l'autorité mentionnée sur l'avis de contravention. •

La Seyne-sur-Mer

Avec Orange, une commune Très Haut Débit

Le 15 décembre, Nathalie Bicais, maire de La Seyne-sur-Mer, et Laurent Londeix, Délégué Régional Orange Provence Côte d'Azur, ont fait le point sur le Très Haut Débit sur le territoire communal.

A ce jour, 96% des foyers et entreprises de la commune sont éligibles à la fibre optique et bénéficient d'un confort de débits et d'usages innovants. Il reste 1 525 foyers ou locaux commerciaux à rendre éligibles. Orange continue ce déploiement sur fonds propres jusqu'aux logements (FttH - Fiber to the Home). Sur les 1 525 foyers ou locaux commerciaux à fibrer, 422 concernent les logements neufs en cours et l'opérateur a enregistré près de 900 refus privés ou syndics non identifiés.

LA SEYNE, UN SITE DE RÉFÉRENCE

« La Seyne-sur-Mer est une ville très bien pourvue. Elle reste l'un de nos sites de référence. À ce jour, sur 42 500 foyers et locaux recensés, 41 000 peuvent bénéficier du Très Haut Débit, ce qui signifie que 96% des foyers et entreprises de la commune sont éligibles à la fibre optique. Un taux qui s'avère, assez exceptionnel puisqu'au niveau national, comme sur l'ensemble du Var, le déploiement du réseau avoisine un taux de 86%. Le territoire seynois* figure en tête dans le département en termes de couverture fibre et Très Haut Débit. Nous n'avons pas le monopole. Mais à la différence des opérateurs commerciaux (tels Bouygues, SFR, Free...), Orange est un

opérateur d'infrastructures », a assuré Laurent Londeix délégué régional Provence-Côte d'Azur d'Orange.

Il a souhaité remercier la première magistrate qui le recevait à l'Hôtel de Ville pour le soutien de la mairie.

« Nous avons bien travaillé avec vos services », a-t-il ajouté.

De son côté, Nathalie Bicais s'est félicitée de ce partenariat : « Vous faites partie de notre patrimoine. Nous avons Orange, mais aussi Orange Marine avec le câblé Sophie-Germain, un fleuron qui confirme la vocation de notre port, le premier port scientifique d'Europe. Et si nous voulons développer l'activité économique, nous devons répondre à une forte attente de la part des entreprises, c'est donc une grande satisfaction pour nous d'être aussi bien câblés sur le territoire ».

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Ce réseau 100% en fibre optique garantit la performance de la technologie qui amène la fibre jusqu'au logement. C'est aussi l'engagement de débits adaptés aux besoins de chacun.

Laurent Londeix a détaillé le travail mené par Orange : « À terme, tous les foyers et entreprises de la commune pourront bénéficier de la fibre



optique. Dans le Var, Orange compte déjà plus de 725 000 foyers et locaux commerciaux éligibles à la fibre répartis sur 148 communes du département. Cela représente près de 85% des foyers ou locaux commerciaux du département. Sur le terrain, le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases. Tout d'abord, les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

« Afin que les habitants des quartiers concernés puissent bénéficier de ce réseau, il est important que les habitants communiquent auprès de leur syndicat et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur choisi peut installer les points de branchement en face de chaque logement et le client peut sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile » a prévenu le délégué régional Provence-Côte d'Azur d'Orange. •

Photos Alain BLANCHOT.

*En incluant la commune de Six-Fours-les-Plages

La Fibre Orange, une expérience client incomparable

Afin de suivre les étapes du déploiement, Orange met en ligne sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture compatible sur ordinateur, tablette et smartphone pour s'informer sur le déploiement de la fibre. Sur la commune, Orange déploie le réseau fibre optique qui garantit la performance de la technologie jusqu'au logement.

La Fibre Orange, c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans du foyer. C'est pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements comme le streaming vidéo, les contenus Ultra Haute Définition, le son Dolby ATMOS, la caméra 360°...

Pour les entreprises, la technologie de fibre mutualisée FttH est adaptée au raccordement à internet ou à un réseau privé de petits sites de type agence ou boutique.



Ensemble, réalisons les projets de demain



À TOULON



À TOULON



À TOULON



À TOULON

Commémoration Les Français n'oublient pas les massacres en Algérie

Le 5 décembre, c'est un moment pour se recueillir et célébrer la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette date ne correspond pas à un événement historique précis. Le 5 décembre rappelle ce jour de 2003 quand Jacques Chirac, président de la République, a inauguré un Mémorial, situé Quai Branly à Paris, portant le nom de tous les soldats français tombés en Algérie. De 1952 à 1962, sur cette terre d'Afrique du Nord, plus de 2 millions d'hommes ont servi sous les drapeaux. Tous sont rentrés marqués à jamais par la violence des combats. Ce conflit

fera, chez les appelés et rappelés, près de 25 000 morts et 60 000 blessés. Mais, le cessez-le-feu de mars 1962 n'a pas signifié la fin des drames ! Les assassinats d'Européens ont continué ainsi que le massacre de dizaines de milliers de harkis. Sans oublier, l'exode de près d'un million de pieds noirs. Chaque année, la France commémore les grandes dates de son histoire. Celle du 5 décembre est celle de la mémoire. •

Photos Alain BLANCHOT et PRESSE AGENCE.



À TOULON



À LA GARDE



À LA VALETTE



AU PRADET



AU PRADET



À LA GARDE



À LA GARDE



AU PRADET

Rubans du Patrimoine

L'Agglomération Provence Verte distinguée

La 29^{ème} édition des Rubans du Patrimoine a décerné, au titre de l'année 2023, un prix départemental à l'Agglomération Provence Verte pour la restructuration du Couvent « Les Ursulines » et la construction d'un conservatoire à rayonnement intercommunal.

L'édition 2023 a mis le Var à l'honneur avec deux prix. L'un départemental attribué à l'Agglomération Provence Verte pour la restructuration du couvent « Les Ursulines » et la construction d'un conservatoire à rayonnement régional. Un second a été remis à la Ville d'Ollioules (voir ci-dessous).

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL

La cérémonie de remise de ce prix départemental se tenait le 14 novembre à Brignoles. À cette occasion, Jean-Jacques Castillon, président de la Fédération du BTP du Var, a remis le prix à Didier Bremond, président de l'Agglomération Provence Verte, premier vice-président du Département et maire de Brignoles.

La restructuration du Couvent « Les Ursulines » et la construction d'un conservatoire à rayonnement intercommunal a donc été

distinguée. Ce projet d'équipement culturel s'est inscrit dans une politique intercommunale volontariste de promotion des différentes formes de pratique et d'éducation à la culture. Il vient compléter un ensemble d'équipements publics à l'échelle intercommunale pour dynamiser l'essor culturel du territoire.

Lancé en 1994 sous le nom de « Villes et Villages gagnants », le concours les Rubans du Patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Les prix mettent à l'honneur les actions de réhabilitation des lieux de mémoire qui participent à la vie économique de la France mais aussi à la transmission des savoir-faire des métiers du patrimoine.

Ils sont organisés dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment,



l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques. •

Photos Alain BLANCHOT.

À NOTER...

Prix décerné par le jury national des Rubans du Patrimoine en 2023

Le jury national a étudié 19 dossiers proposés par les jurys régionaux sur les 101 dossiers éligibles reçus.

5 prix nationaux :

- au titre des communes et structures intercommunales de moins de 3 500 habitants

- au titre des communes et structures intercommunales entre 3 500 et 20 000 habitants

- au titre des communes et structures intercommunales de plus de 20 000 habitants

- 1 Prix spécial du jury

- 1 Prix spécial dynamisme territorial

Prix régionaux :

14 prix régionaux ont été attribués dont les dossiers ont été sélectionnés par les jurys régionaux pour concourir au niveau national.

Prix départementaux :

40 prix départementaux ont été décernés par les jurys régionaux.



Ollioules

La Métropole reçoit un prix régional

Un prix régional a été attribué à la Métropole pour la réhabilitation de la maison du patrimoine à Ollioules.

La cérémonie de remise de ce prix régional des Rubans du Patrimoine s'est tenue le 27 novembre à Ollioules, en présence du président de la collectivité, Jean-Pierre Giran et du maire de la ville.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Ainsi, la Maison du Patrimoine - Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain a reçu un prix, à la suite de sa participation au 29^{ème} concours. Cette distinction récompense l'intérêt et la valeur du patrimoine, notamment esthétique et architecturale, la qualité du projet réalisé, ses retombées sociales,

économiques, culturelles, patrimoniales, environnementales ainsi que les différents acteurs du projet.

Ce Musée constitue une belle porte d'entrée du territoire, créant du lien entre les habitants ainsi qu'un maillage avec les autres équipements culturels et patrimoniaux de TPM. La Maison du Patrimoine TPM a retenu l'attention du jury pour la qualité de la restauration et de réhabilitation de son bâti. Plusieurs mois de travaux ont été menés entre septembre 2018 et février 2020, comprenant le gros œuvre et la restauration des fabuleux décors de gypseries. Ils ont été nécessaires pour redonner vie à cet ancien hôtel particulier du XVII^{ème} siècle, connu sous le nom de « Maison

des têtes ». Aujourd'hui, ce Musée, à la scénographie ludique et interactive, est reconnu et récompensé pour la qualité de son parcours muséographique, son accessibilité, son accueil et sa médiation culturelle. Les différents publics y découvrent tous les secrets des Cabinets de Curiosités, l'art précieux de la gypserie. Ils plongent dans les grandes épopées depuis l'Antiquité, revivent les fastes de la Belle Époque, apprennent l'odyssée des plantes et les contrées lointaines avec, pour compagnon de voyage, une tablette numérique surnommée « Gaspard ». Enfin, expositions, conférences, spectacles, visites commentées, concerts et ateliers pour le jeune public y sont organisés participant à l'attractivité de la Métropole et de la Ville d'Ollioules. •

Plan de Reconquête Agricole 10 000 hectares à récupérer d'ici 2030

Le 28 novembre, Lucien Giudicelli, secrétaire général de la préfecture et Sylvain Audemard, 1er vice-président de la Chambre d'Agriculture du Var, ont réuni le 4ème comité de pilotage du « Plan de Reconquête Agricole » pour dresser un deuxième bilan intermédiaire.

Les actions d'animation foncières, pilier du projet de reconquête agricole, ont été engagées depuis un an et les premiers retours sont encourageants. Les efforts des acteurs du projet se poursuivent afin de concrétiser les fruits de ce travail de longue haleine, auprès des détenteurs de foncier inexploité.

FONCIER EN FRICHE

Une quarantaine de participants était réunie (services de l'État, collectivités, représentants de la profession agricole et de la forêt, Service départemental d'incendie et de secours du Var, etc.) pour faire le point sur l'avancée des travaux. Pour répondre à l'objectif de reconquête de 10 000 ha de terres agricoles, deux gisements fonciers sont ciblés. D'une part, le foncier en friche comme gisement prioritaire et d'autre part, les espaces boisés à potentiel agricole comme gisement complémentaire. Sur ces espaces boisés, le Plan de Reconquête Agricole vise des secteurs répondant à un enjeu de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI), via l'implantation de coupures agricoles.

Cette mobilisation du foncier se concrétise par le lancement d'animations foncières auprès des propriétaires de foncier inexploité.

Selon Max Bauer, président de la Coordination Rurale du Var : « L'importance croissante du phénomène de friches dans le département a conduit à remobiliser une quarantaine de partenaires autour de cette question. Ce projet pilote et innovant à l'échelle nationale, est porté par la Chambre d'agriculture et la préfecture, en partenariat avec la profession agricole, les collectivités et les services de l'État. Il vise à lutter

contre la déprise agricole et devrait permettre de récupérer 10 000 hectares de terres agricoles d'ici 2030 ».

Cette reconquête agricole peut s'opérer sur des



friches et sur des espaces naturels et forestiers disposant d'un potentiel agricole, qu'ils aient ou non été cultivés par le passé.

Processus relativement long, les résultats de ces animations ne se manifestent que plusieurs années après, nécessitant de multiples démarches et sollicitations auprès

des propriétaires privés. Lancées fin 2022, les animations foncières se sont poursuivies tout au long de l'année. Réalisées par la Chambre d'Agriculture du Var et la SAFER PACA, elles prennent plusieurs formes : réunion publique, sollicitation par courrier ou encore contact direct avec les propriétaires.

PERSPECTIVES

Plus de 2 000 comptes de propriétés ont déjà été

des fonds FEADER. Une demande de prorogation a été acceptée par la Région Sud, permettant de bénéficier de ces financements jusqu'en décembre 2024.

« L'objectif est de satisfaire les besoins des filières existantes ou des marchés locaux à l'horizon 2030. 12% d'espace agricole, c'est la part que représente l'agriculture dans le Var. Ce chiffre est alarmant ! Le Var est le département qui compte la plus petite part d'espace agricole

contactés pour une superficie de 9 300 ha. Des taux de retour intéressants aux enquêtes, autour de 30% (alors qu'ils atteignent généralement 10% pour ce même type d'animation) et déjà 80 expertises SAFER. Ce travail d'animation ainsi que les expertises se poursuit en 2024. Ces actions, en particulier, sont financées par

de la région Sud. Et pour cause ! Depuis 1960, à cause de l'urbanisation, le Var a vu disparaître plus de 125 000 hectares de champs, soit 6 % de ses terres cultivables C'est l'avenir de l'agriculture varoise qui est en jeu », prévient Max Bauer. •

Photo Alain BLANCHOT.

Nécrologie

Décès de Fabienne Joly, présidente de la Chambre d'Agriculture

Le 15 décembre, Fabienne Joly, présidente de la Chambre d'Agriculture du Var depuis 2019, nous a quittés. La Gazette du Var présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Vigneronne, Fabienne Joly était à la tête du Clos-La Neuve à Pourrières, un domaine créé par son père dans les années 1980 dans le terroir des Côtes de Provence Sainte-Victoire.

Âgée de 51 ans, elle est décédée des suites d'une longue maladie. Elle était mère de deux garçons de 10 et 13 ans.

Femme passionnée, Fabienne Joly s'était engagée dans le syndicalisme agricole avec les Jeunes agriculteurs. Elle était conseillère régionale, membre de la commission « Agriculture, ruralité, élevage et forêt » et présidait le conseil d'administration de la Société du Canal de Provence depuis 2021.

Attristée par sa disparition, François de Canson, vice-président de la Région, lui a rendu hommage : « Fabienne Joly nous a quittés.

Quelle perte ! J'ai avant tout une pensée pour sa famille, parents, époux et ses deux fils. Il n'y a pas de mots et les chercher serait vain. Quelle chance d'avoir évolué toutes ces années à ses côtés ! Je déteste le terme résilience employé aujourd'hui à tout va. Mais Fabienne l'incarnait. Quel exemple d'engagement, d'abnégation, de démonstration que pas à pas, en additionnant bienveillance et compétence on arrive à tout. Fabienne, porte-voix infatigable de nos agriculteurs et viticulteurs varois, avait saisi à bras le corps le grand sujet de la ressource en eau par sa présidence de la Société du Canal de Provence.

Une nouvelle fois la branche varoise de l'équipe régionale est endeuillée. Nous pleurons Véronique Delfaux. 18 mois plus tard Fabienne nous échappe. Sa force et sa passion m'accompagneront

toujours. Merci d'avoir été une personne si lumineuse ». De son côté, Max Bauer, président de la Coordination Rurale du Var, s'est associé à la peine du monde agricole : « Fabienne Joly, nous a quittés, trop tôt, rejoindre ses amis et ses proches. Femme d'engagements et d'actions, tu avais un dévouement pour les autres. À l'initiative de la fête de la Saint-Vincent à Saint-Maximin, je veux garder de toi cette messe dans le partage des frères et sœurs. J'adresse mes sincères condoléances à ses proches, sa famille, son époux et ses deux fils. Que ton âme repose en paix ». Enfin, la réaction d'Hubert Falco, ancien Ministre et maire de Toulon : « J'apprends avec énormément de tristesse le décès de Fabienne Joly. Elle était une fervente défenseuse de notre agriculture varoise, qu'elle représentait toujours dignement avec passion et humanité. Elle aimait le Var, nous allons tous la regretter. J'adresse mes plus sincères condoléances à son mari, ses enfants et tous ses proches et je m'associe à la peine du monde agricole ». •

Coordination Rurale

Déprise agricole, artificialisation des sols et le loup inquiètent les agriculteurs varois

Une assemblée générale instructive et pleine de débats.

Le 13 novembre, la Coordination Rurale du Var (CR 83) a organisé son assemblée générale, ce qui a permis aux agriculteurs du département d'échanger sur leurs sujets de préoccupation. Max Bauer, président de la CR 83, a animé les débats.

ARTIFICIALISATION DES SOLS

Tout d'abord, les agriculteurs ont évoqué la déprise agricole qui est désormais une réalité. Ainsi, un état des lieux de l'agriculture varoise a souligné l'importante déprise agricole dans le département. Avec 12% des espaces occupés par l'agriculture, le Var est le département de la région Sud où les surfaces agricoles, prises en étau entre une urbanisation grandissante et des milieux naturels fortement étendus, se raréfient au fil des ans.

Dans le même temps, les adhérents constatent une artificialisation des sols. Dans le Var, les territoires urbanisés ont progressé d'environ 40 000 ha depuis 1988. Les territoires agricoles ont régressé d'environ 16 000 ha, soit une augmentation de 59% pour les territoires urbanisés, contre une diminution de 13% pour les territoires agricoles. Ainsi, les sols artificialisés représentent 77 258 hectares soit 13 % du département (10 % en moyenne pour la région).

Un point sur lequel Christophe Campanelli, directeur départemental de la SAFER, est intervenu en précisant les moyens mis en place

pour lutter contre ce phénomène : « Dans le Var, le Plan de Reconquête Agricole doit apporter des solutions concrètes, partagées et concertées, quant au développement agricole. L'objectif est de reconquérir 10 000 hectares de terres agricoles à l'horizon 2030 ».

Toutefois, Max Bauer a rappelé que « ce plan n'est sans doute pas assez ambitieux car 10 000 hectares ce n'est que 8 % de l'espace agricole perdu depuis 1960 ».

Autre dossier sensible, celui de la cabanisation, un phénomène à prendre au sérieux. À ce sujet, l'assemblée a évoqué le détournement des terres agricoles, qui sévit dans le département depuis une dizaine d'années.

« Des terres qui étaient jadis agricoles ont été détournées de leur usage et vendues à des particuliers qui s'en servent pour entreposer du matériel. Exemple, dans l'arrière-pays varois, la plaine de l'Argens est l'une des plus fertiles d'Europe. Mais peu à peu, ses champs se couvrent d'entrepôts, de lieux de stockage et d'habitations sommaires », a déploré le président de la CR du Var.

Concrètement, ces détournements d'usage posent deux problèmes majeurs. D'une part, ils empêchent la valorisation agricole de ces terrains alors même que les terrains à potentiel agricole deviennent rares et d'autre part, ils altèrent le potentiel agronomique de ces terrains en les artificialisant.

« Les communes et les élus ont un rôle à jouer



dans ce dossier pour protéger ces terres fécondes et empêcher le détournement d'usage », a alerté Max Bauer.

De son côté, Christophe Campanelli a rappelé l'intérêt et l'urgence à créer de nouvelles Zones Agricoles Protégées (ZAP), au nombre de 12 dans le Var : « La ZAP est un outil foncier de sécurisation à long terme de la vocation agricole du sol ».

PRÉSENCE DU LOUP DANS LE VAR

Puis, les membres du conseil d'administration et

les adhérents de la CR83 ont évoqué l'expansion du loup sur le territoire. À l'issue du dernier comptage, le Var compte 21 Zones de Présence Permanente (ZPP) de Canis lupus, dont 20 où se trouvent au moins une meute et une au statut incertain.

« Le loup continue à coloniser le Var. On a cinq nouvelles ZPP, deux à l'Est (Siagnole, Tanneron) et trois dans les Maures dont une au nord de Hyères », a indiqué Max Bauer.

Pour faire baisser la pression sur les troupeaux, des tirs de prélèvement sont organisés. Depuis le début 2023, une dizaine de loups a été tuée par la brigade de l'OFB ou les lieutenants de l'ovéto.

Ce nombre est jugé insuffisant : « Dans le Var, 173 attaques ont été recensées depuis janvier 2023, sur 326 ovins, 27 caprins et un chien de troupeau. Il devient urgent de faire évoluer les méthodes de comptage et de mettre en place des mesures efficaces, notamment une simplification des tirs de défense ou encore l'octroi d'avances aux agriculteurs obligés d'investir dans des dispositifs de protection coûteux. Je suis aussi très inquiet sur la présence du loup dans nos villes. Assez régulièrement, les médias nous en font part. Lors de la visite du ministre de l'Agriculture dans le Var, j'ai abordé ce sujet. Il est conscient que les solutions qui doivent être mises en place sont compliquées », a confié le président de la Coordination Rurale du Var.

Enfin, après avoir abordé les sujets préoccupants de l'accès à l'eau et de la prolifération du frelon asiatique, Max Bauer a évoqué le dossier de l'association Allô Agri qu'il a créé en 2020 : « Allô Agri est désormais reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale en vertu de son caractère social et éducatif. Cette reconnaissance permet aux donateurs de bénéficier de réductions fiscales soit 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises » a-t-il conclu, avant de convier les invités à se retrouver autour du buffet. •

Photos Alain BLANCHOT.



Sous-marin nucléaire d'attaque Tourville

Le capitaine de frégate Guillaume Egret, commandant du Tourville

Le 4 décembre, au fort du Cap Brun à Toulon, le capitaine de vaisseau Matthieu Delafoy, commandant l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque (ESNA), a fait reconnaître le capitaine de frégate Guillaume Egret comme commandant de l'équipage bleu du sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) Tourville.

Premier équipage de ce SNA en construction à Cherbourg, le Tourville est le troisième SNA du programme Barracuda. À terme, l'équipage rouge sera également constitué.

L'équipage bleu suit actuellement les travaux de

construction du sous-marin avant de conduire les essais à quai puis à la mer. Cette première phase s'achèvera par la réception du sous-marin à la Marine nationale et l'arrivée à son port-base de Toulon.

Cette cérémonie est la vitrine du renouvellement

capacitaire des forces sous-marines de la Marine nationale. Ces SNA, dont la première unité (le Suffren) est actuellement en service, disposent de capacités profondément modernisées et sont la démonstration d'une Marine de combat, de pointe et de talents. Ce troisième SNA a été baptisé ainsi en hommage à Anne Hilarion de Costentin, comte de Tourville, vice-amiral et Maréchal de France au XVIII^e siècle, qui a notamment remporté les victoires de Béziers (1690) et La Hougue (1692).

DEUX DÉPLOIEMENTS

Le capitaine de frégate Guillaume Egret est né le

19 octobre 1983 à Blois (Loir-et-Cher). Il choisit de s'engager dans la Marine dès l'obtention de son baccalauréat, comme équipage de la flotte. Appelé à servir dans les forces sous-marines, il a été affecté de 2002 à 2008 sur sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE). Il intègre l'École navale en 2008 sur concours interne en qualité d'officier sous contrat. À la sortie de son cours, il est affecté durant 18 mois à bord du transport de chalands de débarquement Foudre, sur lequel il prend part à deux missions Corymbe dans le golfe de Guinée ainsi qu'à l'opération Daman au Liban.

Après cette première expérience sur bâtiment de surface, il suit le cours de l'école de spécialité « lutte sous la mer » au centre d'instruction naval de Saint-Mandrier, pour ensuite réintégrer les forces sous-marines et servir à bord du SNA Améthyste en qualité de chef du service « navigation » puis « transmissions ».

Breveté de l'école des systèmes de combat et armes navales (ESCAN) en 2014, spécialisé dans la lutte sous la mer, il est affecté sur le SNA Casabianca comme chef du service « lutte sous la mer » en 2014, puis comme commandant adjoint opérations de 2016 à 2018.

Il rejoint ensuite en 2019 le SNA Émeraude, en tant que commandant en second et participe à deux déploiements. C'est durant cette affectation qu'il réussit le cours de commandement et qu'il réalise la seconde partie de la mission Marianne, premier déploiement d'un sous-marin en zone Indo-pacifique.

Il prend ensuite le commandement de l'équipage bleu du même SNA, le 31 août 2021, avec lequel il effectue une mission opérationnelle en mer en Atlantique, puis un deuxième déploiement en Méditerranée.

Le CF Guillaume Egret totalise plus de 26 000 heures de plongée sur les sous-marins de la Marine nationale. •

Photo Marine nationale.



Distinction

Fabrice Humbert remporte le prix Encre Marine 2023

Créé en 1991 par le préfet maritime de la Méditerranée, le prix Encre marine est l'unique prix littéraire décerné par la Marine nationale.

Il récompense un ouvrage mettant en valeur les thèmes liés à la mer et au monde maritime, civil ou militaire.

Depuis plus de trente ans, près d'une trentaine d'auteurs explorateurs et marins ont ainsi été couronnés, dont certains noms illustres : Bernard Giraudeau, Pierre Schoendoerffer, Isabelle Autissier ou Gilles Lapouge. S'exprimant sur le livre de Fabrice Humbert, le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, préfet maritime de Méditerranée et président du jury, a déclaré : « Par son récit palpitant et la profondeur des portraits qu'il dresse, l'auteur réussit à nous entraîner dans cette expédition vers le grand nord, tout en nous faisant revivre l'attente cruelle depuis l'Angleterre du XIX^e siècle ».

Cette année, Fabrice Humbert remporte le prix pour « L'expérience des fantômes », paru aux éditions Gallimard. L'auteur y narre l'épopée de l'explorateur John Franklin, parti dans le grand nord à la recherche du passage du Nord-Ouest et du rôle extraordinaire que joue son épouse Lady Jane Franklin dans cette entreprise.

« L'Expérience des fantômes de Fabrice Humbert possède d'évidentes qualités littéraires de roman d'aventure du XIX^e siècle, une histoire palpitante particulièrement bien desservie par une galerie de portraits vifs, notamment de l'explorateur John Franklin qui se perd au Grand Nord et de son incroyable femme, Lady Jane Franklin, qui remue ciel et terre depuis l'Angleterre pour que d'autres expéditions le retrouvent » a souligné Emmelene Landon,

écrivain de marine et membre du jury. « L'histoire est passionnante et l'auteur sait nous faire plonger dans l'âme humaine, au-delà de l'aventure et sur la façon dont on fabrique des héros et des légendes », a ajouté Arnaud de La Grange, écrivain, journaliste au Figaro et membre du jury.

« C'est l'histoire vraie, de l'échec d'une expédition légendaire, celle de la recherche du passage du Nord-Ouest, au XIX^e siècle, par l'obstiné John Franklin, officier de la Royal Navy. Cette narration, superbement bien écrite, nous entraîne dans une aventure épique, quasi-illuminée, à travers la mystification acharnée d'une épouse qui mettra tout en œuvre pour fabriquer l'image de son héros », a repris Cristina Baron, directrice du musée maritime de la Rochelle et membre du jury.

Le prix 2023 a été remis le 17 novembre, lors de l'inauguration de la fête du livre du Var. •

Toulon

Au Musée d'Art, un moment empreint d'histoire

Dans la seconde moitié du 19ème siècle, le Musée d'Art de Toulon et le château des Bormettes, situé à La Londe-les-Maures, eurent recours, à la même équipe d'architectes et de décorateurs : le théoricien de la polychromie monumentale, Paul Sédille, le céramiste Jules Loebnitz et les frères André et Gaudensi Allar.

André et Gaudensi Allar, Grand Prix de Rome de sculpture pour l'un et architecte pour l'autre, collaborèrent afin d'offrir à Toulon, leur ville natale et à ses environs quelques-uns de ses plus remarquables monuments.

figures de notre histoire locale. Ils méritaient que nous leur rendions hommage : le premier, pour avoir été lui-même l'artiste de l'édifice et Victor Roux, industriel marseillais à l'origine de la naissance de notre commune, pour l'avoir magnifié, en faisant appel à une palette d'artistes de qualité », a rappelé François de Canson.

**HORACE VERNET**

« La Ville de La Londe est fière, en cette année de commémoration du 160ème anniversaire de la disparition de Horace Vernet, peintre émérite, témoin de son époque, artiste officiel de l'histoire de France durant la première moitié du XIXe siècle, que soit ainsi mis à l'honneur ces deux

Il a ajouté : « La contribution à cette exposition et au catalogue, de collectionneurs tant privés qu'institutionnels, en particulier le MAT, le Mudo, la Banque-Musée des Cultures et du paysage, la Médiathèque d'Hyères, l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille, ainsi que de divers spécialistes des œuvres et de ce pan de l'histoire,



en font la richesse et la variété, où presque tous les arts sont représentés : architecture, peinture, sculpture, céramique, photographie, et même certaines spécialités comme l'histoire et celle de l'art, l'ethnologie, l'archéologie, la géologie ». Cette exposition du travail et des œuvres de cette foison d'artistes, réalisées sur les territoires d'une métropole comme Toulon et d'une ville littorale comme La Londe-les-Maures, a permis de mettre en lumière le patrimoine riche et varié des deux communes. Elle témoigne de la qualité de ces artistes à travailler sur des commandes innovantes du capitaine d'industrie et financier Victor Roux et de sa descendance, qui ont doté la commune de La Londe-les-Maures d'un patrimoine remarquable de domaines et châteaux.

« Ensemble, continuons à préserver et à célébrer ce qui fait la richesse de notre histoire. Apprécions donc cette exposition, imprégnons-nous de la beauté et de la signification de ces œuvres qui sont le reflet de notre passé, de notre identité », a conclu le vice-président de la Région. •

Photos PRESSE AGENCE.

En présence de :

Josée MASSI, maire de Toulon,
Yann TANGUY, adjoint au maire de Toulon délégué à la Culture,
Laurence MORGUE, adjointe au maire de La

Londe-les-Maures en charge du tourisme et du patrimoine,

Stéphanie LOMBARDO, conseillère municipale de La Londe-les-Maures, déléguée à la Culture.

REMERCIEMENTS

François de Canson a remercié le commissaire de l'exposition, Laurent Noet, pour le travail remarquable de coordination à la réalisation de l'exposition et à l'édition du catalogue, le directeur des affaires culturelles de la Ville de Toulon, Rémy Kertérian, la directrice de l'Office de tourisme intercommunal de La Londe-les-Maures, Véronique Nérard, sous le regard attentif des élus Laurence Morgue et Stéphanie Lombardo, pour la coordination du projet avec le MAT, la Ville de Toulon, l'association ESSOR et la Ville de La Londe-les-Maures, Brigitte Gaillard, conservatrice en chef des Musées de Toulon, pour l'accueil et le montage de l'exposition dans les murs du MAT, Nathalie Leydier, chargée du patrimoine pour l'OTI Porte des Maures, pour sa collaboration à l'expertise du château réalisée par Corinne Peuchet, historienne de l'art, et au montage de l'exposition et l'assistante de conservation du MAT, Lucie Barbier.

Exposition

Une balade artistique entre Toulon et La Londe-les-Maures

Le Musée d'Art de Toulon et le château des Bormettes à La Londe-les-Maures recourent, dans la seconde moitié du XIXe siècle, à la même équipe d'architectes et de décorateurs : le théoricien de la polychromie monumentale Paul Sédille (1836-1900), le céramiste Jules Loebnitz (1836-1895) et surtout les frères André et Gaudensi Allar (1845-1926 et 1841-1904).

Ces derniers, l'un sculpteur et l'autre architecte s'associent dans les mêmes temps afin d'offrir à leur ville natale et à ses environs quelques-uns de leurs plus remarquables monuments.

L'exposition du MAT, en partenariat avec la Mairie et l'Office de tourisme intercommunal de La Londe-les-Maures, propose une balade d'un territoire à l'autre.

La première étape s'effectue au château des Bormettes, petit joyau d'éclectisme voulu par ses propriétaires successifs. Alors que le peintre Horace Vernet (1889-1963) conçoit avec l'architecte hyérois Victor Trotobas (1807-1884) une demeure de type maison-forte médiévale à la fin des années 1850, l'industriel Victor Roux (1819-1893) remanie et agrandit le château en une agréable villégiature entre 1874 et 1890. Ses maîtres d'œuvre, Paul Sédille

et Gaudensi Allar, ajoutent de multiples références Renaissance et orientalistes, notamment par l'adjonction de décors en terre cuite émaillée provenant de la manufacture Loebnitz.

Le château des Bormettes met en lumière l'entreprise de faïences décoratives de Jules Loebnitz dont on découvre l'importance et l'influence en Provence.

Le parcours s'achève avec les frères Allar, gloires toulonnaises de la fin du XIXe siècle, notamment André qui reste l'unique grand prix de Rome de sculpture varois. Durant la décennie 1880-1890, ils œuvrent de concert à l'École Rouvière, à la Fontaine de la Fédération et au Musée-Bibliothèque, leur chef-d'œuvre. Là, le statuaire conçoit quatre cariatides en pierre pour les loggias et des petits panneaux en terre cuite émaillés par Loebnitz. •

Deux unités opérationnelles pour les victimes de violences

Situées au sein de l'Hôpital Sainte-Musse, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire (UAMJ) et l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) accueillent des victimes de violences (mineures et majeures) dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Le 14 décembre, après une année d'expérimentation avec l'UAMJ, le centre hospitalier Intercommunal Toulon – La Seyne-sur-Mer a inauguré le volet « enfant » du dispositif UAPED.

Sur place dans ces unités, les victimes reçoivent une prise en charge globale (médico-psychologique, médico-légale et judiciaire). L'intérêt est de concentrer en un même lieu et en même temps tous les acteurs concernés (médical, police, gendarmerie, justice, services sociaux) en permettant une meilleure prise en charge (pas de répétitions inutiles des récits pour la victime, lieu sécurisé et dédié).

Dans une démarche pluridisciplinaire, l'ouverture de ces deux unités est le résultat d'un travail partenarial avec, aux côtés du centre hospitalier

Intercommunal Toulon – La Seyne-sur-Mer, le ministère de la Justice, l'Agence Régionale de la Santé PACA et l'ensemble des acteurs concernés (police, gendarmerie, services sociaux, associations, etc.).

L'amélioration de la prise en charge des victimes de violences est l'un des axes forts du projet médical intégré au projet d'établissements commun entre le Centre Hospitalier d'Hyères et le centre hospitalier intercommunal Toulon- La Seyne-sur-Mer. Le ministère de la Justice, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence et le tribunal judiciaire de Toulon accompagnent financièrement la création des deux unités à hauteur de 640 000€ annuels pour l'UAMJ et de 58 000€ annuels pour l'UAPED. Cette mobilisation financière déterminante poursuit plusieurs objectifs,



notamment la création d'une équipe mobile de médecins légistes pour procéder aux examens médicaux de personnes en garde à vue et éviter ainsi de multiples transferts de gardés à vue entre les services de police ou de gendarmerie et les hôpitaux. Elle a également permis la création d'une structure d'examen permettant la prise en charge, l'examen médico-légal et psychologique des victimes d'infractions pénales et d'une structure d'accueil pédiatrique des enfants en danger permettant de réaliser leurs auditions par les enquêteurs dans un cadre médical, et leur examen médico-légal et psychologique.

L'année 2024 va être consacrée à la finalisation de nombreux partenariats entre les institutions pour optimiser le fonctionnement des deux structures. •

Photos Alain BLANCHOT.



Lieutenant-colonel **Stéphane BONTEMPS**, **Jean-Michel HORNUS**, directeur adjoint de la DDSP du Var, **Sébastien MONIE**, directeur départemental de l'ARS PACA, **Yann LE BRAS**, directeur général du centre hospitalier Intercommunal Toulon – La Seyne-sur-Mer, **Isabelle CHOUTET**, directrice de l'association AAVIV.

En présence de :

Jean-Louis MASSON, président du Département, **Josée MASSI**, maire de Toulon, **Samuel FINIELZ**, procureur de la République de Toulon,



La Valette-du-Var

De nombreux emplois offerts par la gendarmerie

Comme de nombreuses administrations et institutions, la gendarmerie nationale a lancé une campagne nationale de recrutement.

Gendarmes-adjoints volontaires, sous-officiers et officiers, personnel du corps de soutien technique et administratif, la gendarmerie propose de nombreux emplois. Chacun peut donc trouver sa voie car les profils recherchés sont variés et certains postes sont accessibles dès 18 ans.

NOMBREUSES VISITES

Dans le Var, des nombreuses actions de

communication ont été menées, grâce à une campagne de recrutement dynamique. Le service en charge du recrutement est allé à la rencontre de la population, présent notamment dans les centres commerciaux.

Comme le rappelle l'adjudant Nicolas Moulin du Service Réserve Jeunesse (SRJ), plus connu sous le nom de la réserve opérationnelle : « Notre partenariat avec les centres commerciaux est très apprécié par le public et nous enregistrons, à cette occasion, de nombreuses visites. Certaines se sont même conclues par des candidatures ».

Il ajoute : « Le visuel et l'innovation sont deux vecteurs essentiels et ma meilleure carte de visite reste celle du QR Code qui permet d'être en lien direct avec le site de la gendarmerie. Ensuite, il suffit de se laisser guider ».

À La Valette-du-Var, une



permanence hebdomadaire a été mise en place en partenariat avec la mairie de La Valette-du-Var.

« Le contact est l'ADN de la gendarmerie. En décembre, nous sommes allés au plus près de la population, à l'occasion d'événements festifs ou sur les marchés. Dans les semaines qui viennent,

ces points info de la gendarmerie seront tenus dans plusieurs communes du haut Var. Échanger, faire partager l'expérience de nos jeunes recrues sont les ingrédients nécessaires pour vivre l'exceptionnel au quotidien », conclut l'adjudant Moulin.

Photos PRESSE AGENCE.



Chez IKEA

Un restaurant éphémère symbole de l'inclusion

L'association APIIC œuvre pour l'inclusion des personnes handicapées en milieu professionnel ordinaire.

Deux fois par mois, des ateliers culinaires sont organisés le samedi au MIS de La Beaussière de La Garde, avec le soutien de la Ville. Le principe est d'associer une personne handicapée et un bénévole pour la confection d'un repas (cuisine et service). Un moment de partage et d'échanges et une opportunité pour les personnes handicapées de développer leurs compétences en travaillant en équipe, en cuisine et au service. À ce jour, l'association est composée d'une quinzaine de jeunes handicapées et d'une équipe de bénévoles actifs d'environ 25 personnes. 70 adhérents soutiennent aussi l'action d'APIIC qui organise tout au long de l'année de nombreuses prestations (stand, buvette, snack, etc.).

RESTAURANT EPHEMERE

Le 18 novembre, le restaurant éphémère d'APIIC s'est installé dans les cuisines du magasin IKEA pour une soirée placée sous le signe de la solidarité et de l'inclusion. Cette soirée est un véritable aboutissement pour la Joyeuse Brigade en atelier.

Pascal Verwaede, directeur du magasin IKEA de La Valette-du-Var, a expliqué le sens de cette

opération : « Lorsque j'ai pris connaissance du premier restaurant éphémère, qui a eu lieu en avril, j'ai décidé de rencontrer les membres d'APIIC. Avec mon équipe, nous sommes venus au MIS de la Beaussière pour réaliser un atelier en binôme et faire connaissance avec les jeunes. Nous avons trouvé la démarche formidable. De là sont nés une grande motivation et un véritable engouement de nos équipes. Notre enseigne est très attachée à l'idée d'inclusion et la mettre en œuvre à travers la restauration nous a semblé être une idée tout à fait adaptée. D'ailleurs, après cet atelier, nous avons intégré deux jeunes personnes porteuses de handicap au sein du magasin ».

Il ajoutait : « Ce sont des personnes solaires et spontanées qui apportent de la bonne humeur. Leur présence apaise les tensions et elles ont un regard différent sur le travail en équipe, sur les relations humaines. Parfois, elles nous désarçonnent et nous font relativiser dans certaines situations. Nos employés sont fiers d'apporter leur aide et de les accompagner dans le monde du travail » !

« La démarche d'IKEA a été vécue comme une grande fierté. La fierté de la reconnaissance du



travail effectué par les bénévoles et la Joyeuse Brigade. On a été très surpris et honorés. Nous avons été reçus par la direction du magasin qui s'est montrée particulièrement motivée par cette idée de restaurant éphémère. IKEA

suscitera, sans aucun doute, l'envie chez d'autres restaurateurs qui souhaitent participer à la grande aventure de l'inclusion », a assuré Bertrand Mora, président d'APIIC.

Photo PRESSE AGENCE.

Des balades en pousse-pousse pour les résidents en EHPAD

L'association « Le pousse-pousse du Rocher et du canton 6 » propose, depuis quelques semaines, des modes de déplacement doux à destination des personnes fragiles en manque de mobilité accueillies en EHPAD afin de les sortir de leur lieu de résidence lors de balades au grand air.

Le triporteur est un véhicule à trois roues, propulsé par un moteur électrique. Conçu pour offrir une mobilité douce et accessible, il est une réponse idéale aux défis de déplacement rencontrés par les résidents des EHPAD.

EXPÉRIENCE EN PLEIN-AIR

« Les sorties sont animées par Malek, un pilote expérimenté et connaissant parfaitement les établissements concernés et leur public. Il possède une expérience et des qualifications professionnelles adaptées et est éducateur sportif diplômé spécialisé "sport adapté" avec 30 ans d'expérience dans le secteur médico-social », explique Valérie Rialland, conseillère départementale.

Elle ajoute : « Les passagers sont confortablement installés et protégés par une capote. L'habitacle a été spécialement pensé pour en faciliter l'accès, avec un seuil à seulement 20 cm du sol. Il peut accueillir 2 passagers à bord. L'un des avantages majeurs du triporteur réside dans sa

capacité à offrir aux résidents une expérience en plein air ».

Que ce soit pour une simple balade, une visite au parc voisin ou même une sortie au marché local, le triporteur permet aux personnes âgées de profiter du grand air et de rester connectées avec le monde extérieur.

Ainsi, une fois par semaine, les résidents des EHPAD du Mas des Sénéés et Eden Roc de La Garde, du Pardigaou au Pradet profitent de ces balades, d'une visite du site remarquable de l'Espace Naturel du Plan et de la Maison de la Nature. Cette ouverture sur l'extérieur contribue au bien-être émotionnel des résidents, stimule leur moral, réduit le sentiment d'isolement et offre des bienfaits thérapeutiques indéniables. En effet, la sensation de liberté et de mouvement que ce moyen de transport procure contribue à la stimulation cognitive, à l'amélioration du bien-être physique et à la santé mentale des résidents.

SOURIRE DES RÉSIDENTS

Le sourire des résidents, en montant et en



descendant du triporteur, nous permet de mesurer l'attractivité de cette action. « Cela redonne goût à la vie et cela fait remonter plein de souvenirs », a confié Georgette après une sortie en triporteur.

« Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) jouent un rôle crucial dans la prise en charge des personnes âgées en offrant un cadre de vie sécurisé et des services adaptés à leurs besoins. Cependant, la mobilité et l'accès à des activités extérieures peuvent être limités pour les résidents. C'est là

qu'intervient le triporteur, un moyen de transport original et novateur qui apporte non seulement une solution pratique mais aussi un souffle de liberté et de divertissement au sein des EHPAD », reprend Valérie Rialland.

Cette action a été rendue possible grâce au soutien financier du Département et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Personnes Âgées (CFPPA). •

CROSS MED

Apicité, le pouvoir des abeilles

À La Garde, les pollinisateurs sont chouchoutés. Cinq nouvelles ruches ont été installées sur le terrain du CROSS MED, face à la mer.

D'ailleurs, une convention entre la Ville de La Garde, Le Rucher du Baudouvin et le CROSS MED a été signée le 28 novembre. En s'associant dans le projet d'installation de ruches, la Ville de La

Garde et le CROSS MED ont 3 objectifs. Tout d'abord, préserver ces pollinisatrices essentielles pour l'environnement et la biodiversité. Ensuite, sensibiliser le personnel de la structure au rôle des abeilles. Enfin, valoriser le territoire sur



lequel le CROSS MED est installé depuis 1969. « L'accompagnement des équipes de la Mairie de La Garde a permis d'évaluer la faisabilité du projet et la mise en relation avec l'apiculteur en charge de l'installation et de l'entretien des ruches », a souligné Gilles Broyer, conseiller municipal délégué à l'écologie, l'écomobilité et à la valorisation de la Zone Agricole Protégée (ZAP). De son côté, Hélène Arnaud-Bill, maire de La

Garde, a précisé : « Nous venons de recevoir la 3ème abeille du label Apicité et nous constatons que de nouveaux partenaires s'engagent à nos côtés, c'est une fierté » !

Lors de la signature de cette convention, nous avons remarqué la présence de Aymeric le Masne de Chermont, directeur du CROSS MED et Adrien Ligier, apiculteur. •

Photos PRESSE AGENCE.



En cette période de fête et de gourmandise, Hervé Stassinos, Maire du Pradet, souhaite une belle et heureuse année 2024 aux Pradétans et plus largement à l'ensemble des habitants de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Être Maire, vice-président de TPM et conseiller régional c'est avoir la possibilité de mener une action cohérente et coordonnée pour les territoires et par-delà pour les citoyens.

C'est une grande fierté d'accomplir cette mission dans une commune comme Le Pradet, une commune active, vivante et dont le tissu associatif et les agents participent grandement à son dynamisme. 2024 ne fera pas exception !

Au plaisir de vous rencontrer au détour du Mondial de la Moule (de nombreuses surprises vous attendent cette année !), d'un marché, d'une commémoration ou encore d'un simple échange dans cette belle ville qui est la nôtre.

Belle année 2024.

Hervé STASSINOS

Maire du Pradet

Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller régional - Région Sud



**VILLE DU
PRADDET**

L'imaginaire personnel de Françoise Dedon

À Marseille, La Ciotat, Abidjan, Toulon et Hyères, Françoise Dedon, artiste peintre, a toujours vécu à proximité de la mer, une source d'inspiration très forte dans son œuvre.

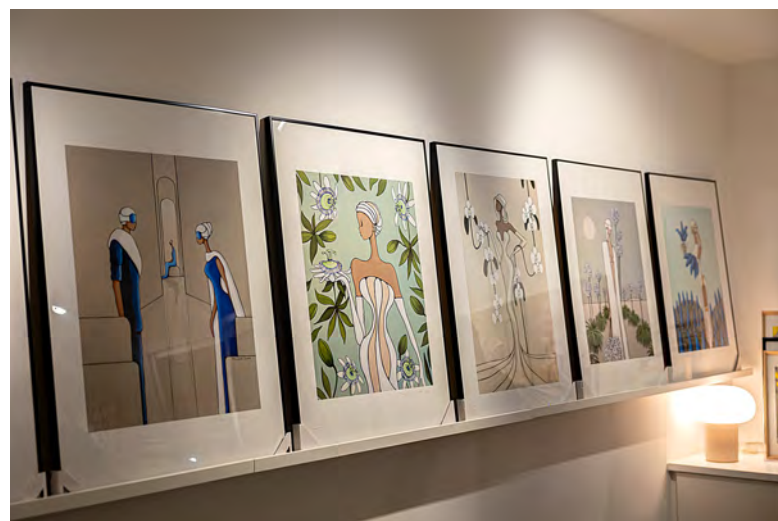
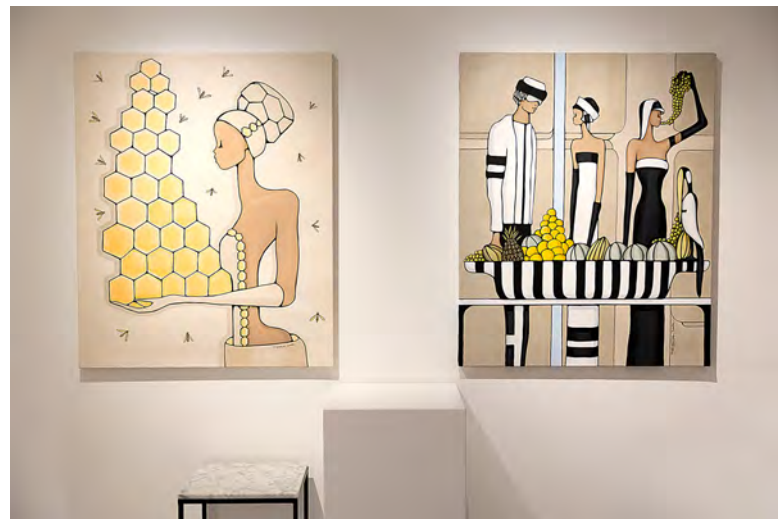
Aujourd'hui, elle vit et travaille à Hyères. En 2022, elle a ouvert au public une galerie d'art à Hyères qui dispose d'un espace dédié à l'exposition de son travail. Elle a proposé plusieurs expositions personnelles depuis l'ouverture (Éclosion in situ, en juillet 2022, Plénitude, en décembre 2022, Le train des fleurs, en mai 2023, et actuellement Chronique temporelle).

FUTUR PICTURAL

Passionnée d'art depuis son enfance, Françoise Dedon raconte : « Je baignais dans une atmosphère où l'art s'est imposé très tôt dans

m'emmenait visiter des musées, des antiquaires, des galeries, développant mes attirances pour l'art sous toutes ses formes. Au cours de mes nombreux voyages à travers le monde, j'ai découvert des cultures, des paysages, des peuples et de nouveaux horizons qui ont influencé mes œuvres ».

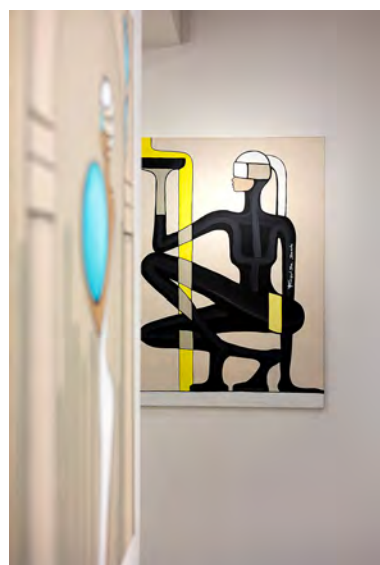
Ainsi, l'artiste puise dans ses souvenirs et les époques et crée un futur pictural, mêlant ainsi son imaginaire, ses émotions, ses découvertes à une puissante créativité. Proche de la contemporanéité, son travail évoque la nature en général, la mode, les animaux mais aussi les traditions, la mythologie et différentes cultures



ma vie. Petite, je peignais au côté de ma mère, diplômée des Beaux-Arts de Marseille. Lors de visites de jardins remarquables, mon père, paysagiste, m'a fait découvrir le monde végétal, une passion qui me suit et s'immisce dans mes toiles. Collectionneuse d'art, ma grand-mère

du monde. À travers ses œuvres figuratives distinctives, elle explore des thèmes liés aux femmes, aux relations entre hommes et femmes. Chaque œuvre se caractérise par une histoire, le spectateur sous l'émotion s'invite, se projette dans cet univers qui appelle étrangement son imaginaire, son vécu, son avenir. •

Photos Philippe OLIVIER.



Hyères

Des lycéens en immersion à la gendarmerie mobile

Le Service Réserve Jeunesse de la gendarmerie du Var (SRJ) a encadré un groupe de 24 élèves du lycée de Costebelle, en formation (bac professionnel) aux métiers de la sécurité.

Cette action est intervenue dans le cadre d'un partenariat pour lequel les stagiaires effectuent, durant deux semaines, une immersion en milieu professionnel, en l'occurrence au sein du groupement de la gendarmerie mobile d'Hyères. « Cette formation est une synthèse de ce qui est dispensé au sein des écoles de gendarmerie lors de la formation des gendarmes adjoints volontaires. Elle comporte plusieurs modules et une présentation de l'institution. Au cours de cette formation, les instructeurs présentent les aspects théoriques et pratiques du métier de gendarme, les textes législatifs et les règles de la déontologie. Des modules sur les techniques élémentaires d'intervention sont

également abordés à l'occasion de mises en situation dynamique. À l'issue de ces 15 jours de formation, une attestation de fin de stage leur a été remise », détaille l'adjudant Nicolas Moulin du Service Réserve Jeunesse (SRJ).

DÉCOUVRIR LE MÉTIER DE GENDARME

« Cette immersion en milieu professionnel permet à ces stagiaires, âgés de 16 à 18 ans, de toucher du doigt le métier de gendarme, en l'abordant sous ses différentes composantes. Cela permet de découvrir la gendarmerie et d'appréhender de manière concrète les métiers de la sécurité. Pour la gendarmerie, c'est aussi une occasion de détecter d'éventuels candidats à la profession », conclut l'adjudant Nicolas Moulin. •

Nicolas TUDORT – Photos PRESSE AGENCE.



Rencontre Baptiste Guerry, enseignant au lycée de Costebelle

Le lycée de Costebelle est un lycée public regroupant plusieurs classes de générale et plusieurs sections de BAC professionnel dont celui des métiers de la sécurité.

Plus de 1500 élèves et plus de 120 professeurs de toutes matières y sont accueillis. L'établissement se trouve sur les hauteurs de Hyères, dans le quartier de Costebelle.

Qu'elles sont les particularités des bac pros métiers de la sécurité ?

Baptiste GUERRY. Ce bac professionnel s'ouvre vers tous les métiers de la sécurité. La sécurité publique avec la police et la gendarmerie, la police municipale, les armées et les institutions dont le recrutement s'effectue par concours.

La sécurité civile avec les sapeurs-pompiers professionnels (SDIS) dont le recrutement s'effectue également par concours. Pompiers de Paris, marins-pompiers de la Marine nationale, sapeur-sauveteur de la Sécurité Civile dont le recrutement s'effectue par

la signature d'un engagement et sécurité privée. Avec les activités professionnelles exercées au sein d'une entreprise de sécurité privée ou dans un service interne de sécurité.

Pour ces jeunes, un stage en gendarmerie est donc une plus-value ?

BG. Les élèves vont, avec ce stage de deux semaines, poursuivre l'acquisition des connaissances liées à la sécurité publique lors d'une période de formation en milieu professionnel, et plus particulièrement au sein de la gendarmerie. Ils vont pouvoir prendre en compte, le savoir-faire et améliorer leur savoir-être et leurs capacités, celles exigées et visées dans le référentiel bac pro édité par l'Education nationale. Au moins un tiers de ce bac pro chaque année est intéressé par cette institution, soit pour

être réserviste, gendarme-adjoint volontaire ou sous-officier. D'où l'intérêt du maintien d'une telle formation auprès de ces élèves, tous impliqués et pour la plupart passionnés.

Vous êtes enseignant et réserviste opérationnel ?

BG. Je suis issu d'un master professionnel spécialisé dans le droit pénal et la lutte contre l'insécurité, d'une préparation aux concours d'études politiques à Aix-en-Provence et diplômé du SSIAP3. J'ai occupé différents postes dans l'institution publique dans le domaine de la prévention, du partenariat dans le domaine de la sécurité et référent en matière de sécurité incendie. J'ai occupé le poste de responsable régional dans une entreprise de sécurité privée avant de devenir enseignant en prévention sécurité au lycée de Costebelle de Hyères. Parallèlement, je suis réserviste de la gendarmerie depuis 2015 au grade d'officier de réserve depuis 2017. •

Propos recueillis par Nicolas TUDORT.



La Farlède Une distribution bienvenue de cadeaux par le Rotary Club

Le 20 décembre à l'Espace de La Capelle, en présence d'Yves Palmieri, le maire, le Rotary Club de la Vallée du Gapeau a offert des cadeaux aux enfants défavorisés de la commune.

À quelques heures de Noël, le premier magistrat ne cachait pas son bonheur. Au cours de cette belle séquence, il a remercié le Rotary Club de la Vallée du Gapeau pour ses actions caritatives ainsi que les membres du CCAS. S'adressant à son service, le maire, tout en guettant le traîneau du Père Noël, a lancé : « Ce genre de démarche nous tient à cœur. Vous êtes là tout au long de l'année pour prendre soin des gens qui en ont besoin. Avec mon adjointe, vous travaillez d'arrachepied pour accomplir votre mission ». Puis, le président du Rotary Club de la Vallée du Gapeau est revenu sur la genèse de cette opération : « Nous sommes sensibilisés à la détresse des enfants des orphelinats de l'île Maurice. L'an dernier, nous avons déjà envoyé un container sur l'île. Cette année, avec Thierry

Garcia de la centrale d'achats d'INTERMARCHÉ, nous avons décidé de faire profiter les enfants de l'île Maurice et aussi ceux de La Farlède. Et, grâce à une très grande réactivité du maire et du CCAS, nous avons organisé cette distribution de cadeaux ». Depuis quelques mois, le Rotary Club de la Vallée du Gapeau est mobilisé sur l'état de nécessité des enfants des orphelinats de l'île Maurice dont les établissements sont dans un état de dénuement total. Cette année, grâce à une mobilisation exceptionnelle de ses membres, il s'est retrouvé avec un trop plein de cadeaux. Il les a donc donnés aux jeunes de la commune qui les ont reçus à l'occasion d'un goûter. •

Photos Alain BLANCHOT.



Cuers

L'ACSPMG rend hommage au gendarme Lambert assassiné en 1851

Chaque année le 5 décembre, l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie (ACSPMG) rend un hommage solennel au brigadier Lambert, assassiné par les insurgés le 5 décembre 1851, lors de l'insurrection du Var.

Engagée dans le devoir de mémoire, l'ACSPMG, avec le soutien du Souvenir Français de Cuers, entretient régulièrement la tombe du brigadier décédé lors de l'insurrection provoquée après le coup d'État de Napoléon III, le neveu de l'Empereur.

RÉNOVATION

Mais l'action de l'association ne se limite pas à l'entretien des tombes des gendarmes morts pour la France. Depuis bientôt vingt ans, elle mène un travail, minutieux et rigoureux, de constitution d'archives patrimoniales portant sur l'Arme.

« Après s'être portée acquéreur de deux médaillons, mettant en exergue l'action de la gendarmerie et celle des insurgés, l'association a acquis un document historique pour compléter

ses collections patrimoniales. Elle va également faire procéder à sa rénovation, en partenariat avec l'atelier de reliure de la Légion Étrangère », indique Nicolas Moulin, adjutant de gendarmerie et président de l'ACSPMG.

Il ajoute : « Cet ouvrage, dénommé « Notice historique sur la révolution du mois de décembre 1851 », compte une cinquantaine de feuillets écrits en 1852 par le chef escadron de gendarmerie Pierre Cochet de Savigny, alors directeur du journal de la gendarmerie. Il relate, département par département, l'action de la gendarmerie au cours de cette période insurrectionnelle et décrit, notamment, les événements qui se sont déroulés dans le Var. Cet ouvrage historique va rejoindre les collections patrimoniales de l'ACSPMG ».

Nicolas TUDORT - Photos PRESSE AGENCE.



Assainissement - Fosse septique - Bacs à graisses - Cuves à fioul

Entretien, Nettoyage et Vidange - Une intervention dans les règles de l'art

TCP 04 94 27 53 42 - La Farlède



Restaurants et collectivités : Entretien et nettoyage - Remise d'un bordereau de suivi de déchets, Attestation du suivi légal de vos graisses, suivi réglementaire de vos matières de vidanges, en conformité avec les exigences du SPANC (Service d'Assainissement Non collectif) Nettoyage et dégazage de cuves à fioul par notre entreprise agréée

Agrément préfectoral : 2010NSNO 083 0007- Agrément transport de matières dangereuses : 83 T 2018-04 Préfecture du Var www.tcpsun.fr

Une unité innovante à l'hôpital Henri Guérin

Le 8 décembre, une unité innovante, dédiée au public présentant des troubles du spectre autistique (TSA), a ouvert ses portes au Centre Hospitalier Henri Guérin (CHHG).

L'innovation de cette unité, première en France et rattachée au service SATORI, service pour adultes avec autisme (Thérapeutique-Orientation-Recherche Inclusion), réside dans la pluralité des prises en charge, en s'adaptant à des profils très variés.

CONTEXTE TERRITORIAL

Historiquement, le Var est sous-doté dans

les champs sanitaires et médico-social, ne possédant ni hôpital de jour, ni équipe mobile dédiée pour les adultes avec TSA. Le manque de structures spécialisées et adaptées aboutit à une sur-représentation des adultes avec autisme parmi les hospitalisations inadéquates et à des situations de mise en danger de la personne elle-même, des autres résidents et des professionnels des Établissements Sanitaires et

Médico-Sociaux (ESMS) ainsi qu'un risque de dégradation de l'état de santé physique et psychique, lié à un isolement prolongé voire de sur-médication. Le déploiement de cette unité apparaît comme une nécessité en matière de prise en charge. C'est un constat partagé avec l'ARS PACA qui a contribué à l'ouverture de cet hôpital de jour.

L'unité s'inscrit dans la continuité de la prise en charge spécifique de l'autisme au sein du CHHG puisque l'établissement accueille ce public spécifique depuis plus d'une dizaine d'années.

ALTERNATIVE

Désormais, les patients adultes autistes disposent d'une alternative aux prises en charges classiques, que le trouble du spectre autistique soit associé ou non avec une déficience mentale. Cette unité est aussi un lieu privilégié d'échange et d'accompagnement des familles et des proches aidants.

L'actuel service SATORI, dirigé par le Dr Emmanuel Damville (MD, PhD) comporte trois unités : L'hospitalisation temps plein (HTP) qui accueille des patients TSA, souffrant d'une

déficience intellectuelle, avec pour missions l'évaluation fonctionnelle pour la prévention et la gestion des situations de crise ou d'urgence, l'hospitalisation de jour (HDJ), ouverte depuis novembre 2023, dont un financement partiel a été accordé par l'ARS. Elle accueille des patients TSA avec et sans déficience intellectuelle.

Enfin l'équipe mobile, créée en septembre 2022 mais qui doit être pérennisée, vise à créer du lien entre lieu de vie, HTP et HDJ et compte près de 170 patients à ce jour. Le service bénéficiera (horizon 2027) d'un bâtiment à l'architecture sur-mesure, formant un pôle d'excellence sur l'autisme complexe au sein du Centre Hospitalier Henri Guérin. •

Photos Alain BLANCHOT.



Convention

Vers une collaboration entre la CPTS PML et l'hôpital Henri Guérin

Le 6 décembre, en actant une convention cadre avec le Centre Hospitalier Henri Guérin, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Pays des Maures - Littoral (CPTS PML) a signé un partenariat gagnant pour les patients du territoire.

Cette signature a marqué les prémices d'une coopération efficiente et va créer un lien opérationnel fort entre les professionnels de santé libéraux et l'hôpital. Optimiser la coordination des soins et faciliter les modalités d'orientation des patients, tels sont les objectifs ambitieux des deux organismes. La formalisation du partenariat, au travers de cette convention-cadre, va faciliter la prise en charge des pathologies relevant de leurs spécialités.

MISSIONS PRIORITAIRES

Association reconnue d'utilité publique créée en 2019, la CPTS PML a vu son projet validé par l'ARS PACA en 2021. Elle a signé un contrat tripartite (ARA PACA, CPAM et CPTS PML), afin de financer ses missions et ses actions sur le terrain. À ce jour, elle compte 150 adhérents et est dirigée par un bureau de 11 membres, avec

une co-présidence assurée par le Dr Isabelle Canonne et le Dr Philippe Laurent.

Ainsi, plusieurs missions prioritaires de santé ont été définies. Ces actions nécessitent une collaboration renforcée tels que l'accès aux soins (accès au médecin traitant et l'accès aux soins non programmés), l'organisation des parcours (personnes âgées ou santé mentale). Les missions concernent également le développement d'actions territoriales de prévention en santé, la gestion d'une crise sanitaire grave et la qualité et pertinence des soins. En outre, elles visent l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire.

L'objectif est d'agir au profit des populations du territoire et de coordonner pour mieux soigner. De manière plus générale, le CHHG et la CPTS PML vont systématiser le partage d'information et organiser des temps d'échanges et de



réflexion autour de situations concrètes afin de faciliter et de renforcer le lien ville/hôpital sur le territoire de la CPTS qui couvre 7 communes (Bormes-les-Mimosas, Collobrières, Cuers, La

Londe-les-Maures, Le Lavandou, Pierrefeu-du-Var et Puget-Ville). Coordinatrice du projet de santé, Virginie d'Arco assure la direction de cette structure d'exercice coordonné. •

La Londe-les-Maures Robert Semelle, peintre de l'histoire

Peintre du paysage, Robert Semelle est aussi le peintre de l'histoire.

L'histoire, parfois oubliée, transformée, détruite ou rasée par la folie des hommes qui font peu de cas de notre histoire et de notre passé. C'est bien dommage ! Parce que les petits et les grands chefs d'œuvre des bâtisseurs de notre histoire ne sont pas forcément immortalisés par une photographie, Robert Semelle pose donc son chevalet et produit une peinture qui marquera à jamais du sceau de l'éternel le lieu et l'endroit.

FACTEUR MÉTÉO

Dans sa pratique picturale, la météo a aussi son importance comme l'artiste le reconnaît

volontiers : « Je peints selon le temps et aussi selon mon envie. Mais, comme je préfère, et de loin, le temps de l'été, je peints donc moins l'hiver. En ce moment, je me promène dans le Var à la recherche de paysages. Je cherche l'endroit idéal où je vais poser mon chevalet. Il faut que ce soit un coup de foudre ! Quand je m'installe, les gens, qui passent à côté de moi, m'interpellent sur mon travail. Mais cela ne me gêne pas. Au contraire dirais-je, s'il y a du monde autour de moi, c'est que l'endroit est apprécié par le public et que j'ai donc choisi le lieu idéal pour peindre » !

Ainsi, dans quelques mois, Robert Semelle



présentera sa nouvelle production d'œuvres. « Pour l'instant, je ne sais pas encore à quelle date je vais exposer. Rien n'est encore programmé », prévient l'artiste. En attendant, ces admirateurs ont pu redécouvrir ses peintures à l'occasion du Salon d'Automne (28 et 29 octobre) qui s'est tenu à la salle Yann-Piat, et lors duquel il a présenté quelques œuvres anciennes ou plus récentes.

ECLECTISME

Comme chaque année, le Service Culturel de la Ville a organisé une grande exposition, qui a réuni

une cinquantaine de peintres amateurs à la salle Yann-Piat. Un rendez-vous rituel pour Robert Semelle. Pendant tout un week-end, ce fut l'occasion de venir découvrir les multiples talents des artistes peintres de l'intercommunalité Porte des Maures et des alentours. « Figuratif, abstrait, tous les styles, toutes les inspirations, toutes les techniques ont été réunis pour une exposition qui a mis en avant l'éclectisme de l'art pictural dans le Var », s'est félicité François de Canson, maire de La Londe-les-Maures, qui était accompagné par Stéphanie Lombardo, élue à la Culture. •

Photos Christian MOURGUES

Vie des commerces Agnès Rousseau, chasseuse de pépites !

Londaise dans l'âme, Agnès Rousseau a réinventé l'esprit de l'immobilier.

Chasseuse de pépites depuis plus de 10 ans, elle base son concept immobilier sur la mise en valeur de nos intérieurs.

Ainsi, l'agence « Les Londaises » est devenue une référence dans le secteur qui couvre la Porte des Maures et le littoral entre Hyères et Cavalaire-sur-Mer. La vocation première de l'agence est d'être toujours présente pour accompagner ses clients. Par exemple, un service complet est proposé avec les mandats « Privilège » : Homestaging, photos professionnelles, prise en charge complète du bien à la vente, etc.

Bref, l'agence s'occupe de tout !

Démontrant sa grande expérience, Agnès Rousseau confie : « L'immobilier est une relation humaine, où il faut être à l'écoute et faire preuve

d'empathie et de patience. Ces sont les éléments essentiels à notre réussite ». Côté décoration, elle vous accueille dans sa boutique, en proposant de nombreuses nouveautés pour les grands et les petits. Des créations d'artistes aux accessoires à l'effigie de La Londe-les-Maures, tous ces objets apportent de la douceur et de belles énergies à votre intérieur. •

Photo Alain BLANCHOT.

AGNÈS ROUSSEAU
Agence Les Londaises
4 rue Maréchal Foch
La Londe-les-Maures
06.18.00.17.83

Méliana et Agnès vous accueillent le lundi sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi matin.



Méditerranée Porte des Maures

20

La Londe-les-Maures

Un hommage pour se souvenir des Français massacrés en Algérie

Le 5 décembre, les autorités civiles et militaires étaient réunies pour célébrer la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, en présence de François de Canson, maire de La Londe-les-Maures et du curé de la paroisse.

Comme chaque année, c'était un moment pour se recueillir en mémoire à celles et ceux qui reposent là-bas dans cette terre d'Afrique du Nord qu'ils ont tant aimée et mise en valeur pendant 132 ans. À l'occasion de la Journée Nationale d'hommage aux victimes des combats d'Algérie du Maroc et de Tunisie, un premier rendez-vous était fixé à la stèle du cimetière municipal, en présence de nombreux élus du Conseil municipal. La gerbe de l'association « Nous autres à La Londe » a été déposée par Roger Camaro, Georges Cochet et Jean-Claude Pastor et une seconde gerbe par le Conseil municipal avant que l'assemblée n'entonne La Marseillaise et le Chant des Africains, représentatif de nos héros.

MÉMOIRE DE NOS FRÈRES D'ARMES

À cet instant, Georges Tredici, le président de « Nous autres à La Londe », a retracé les dates importantes des événements en Algérie avant 1962 qui ont fait de nombreuses victimes : « Qu'ils reposent en paix dans des cimetières aujourd'hui pour la plupart saccagés. Rendons hommage à tous les jeunes appelés du contingent et à nos militaires de carrière, qui ont donné leur vie pour défendre la France dans les colonies. Recueillons-nous également pour célébrer la mémoire de nos frères d'armes, les harkis qui ont choisi d'être fidèles à la France et qui ont été

massacrés après l'indépendance. Inclignons-nous en mémoire de ces milliers de compatriotes, européens, harkis, militaires qui, essentiellement après le 19 mars et en particulier le 5 juillet 1962 à Oran, ont été enlevés et disparus à jamais. À tous ces hommes et femmes sans distinction d'origine, de condition, de religion, qui a fait notre Algérie française. Depuis un demi-siècle, nos associations n'ont eu de cesse de faire en sorte que notre histoire, avec ses pages glorieuses et existantes mais également sombres et dramatiques, ne soit jamais occultées. Il faut être les acteurs de cette mémoire afin que l'oubli ne vienne le cacher à tout jamais ».

En fin d'après-midi, une cérémonie a été organisée devant le monument aux morts pour la commémoration officielle de cette journée. Plusieurs gerbes ont été déposées. Après le discours de François de Canson, le jeune public a chanté La Marseillaise et le Chant des Africains. C'était un moment émouvant d'entendre ce chant par de belles et jeunes voix en présence de deux anciens Commandos d'Afrique.

Alors que la nuit tombait, François de Canson a invité le public à partager le verre de l'amitié au chaud dans la mairie. À l'issue, chacun est reparti chez lui, heureux d'avoir partagé dans une grande amitié cette journée nationale. •

Texte et photo Georges COCHET.



Sport

La ville, terrain de jeu des sportifs de haut-niveau

Trois champions d'apnée ont fini leur saison à La Londe !

L'équipe de Blue Addiction a été reçue par François de Canson, en présence de trois grands apnéistes en stage de fin saison à La Londe-les-Maures.

« Nous sommes toujours ravis de recevoir des athlètes à La Londe. Venir se préparer ou se ressourcer ici n'est d'ailleurs jamais un hasard, tant la variété et la richesse de nos paysages mais aussi la qualité de nos infrastructures sont des éléments déterminants pour les sportifs de haut-niveau, qu'ils soient cyclistes, rugbymen ou même, par le passé, membres de l'équipe de France de ski alpin », a assuré François de Canson, le maire.

TERRAIN DE JEU PRISÉ

« La présence de ces grands champions démontre, une fois encore, combien notre station balnéaire est un terrain de jeu très prisé par les sportifs de haut-niveau. Les clubs de plongée de La Londe profitent ici d'un environnement magique, devant les îles d'Or, aux portes du Parc national de Port-Cros. Les sportifs, des amateurs

aux professionnels y trouvent des conditions parfaites et un encadrement de haut niveau. La Ville et la Région Sud soutiennent activement cette activité qui représente un moteur efficace pour l'économie locale du tourisme », ajoute le premier magistrat, par ailleurs président du Comité Régional du Tourisme (CRT) de la Région Sud.

Créée en 2011 et basée dans le port Maravenne depuis 2014, l'école d'apnée Blue Addiction est incontournable pour les passionnés de plongée et de grandes profondeurs. Fondée par Rémy Dubern et gérée au quotidien par Claire Swoboda et Sébastien Léon, apnéistes reconnus ainsi que par Christian Maldamé, coach de l'équipe de France profondeur AIDA et champion du monde 2008, l'école est fréquentée par les clubs de tout l'hexagone qui affluent sur le plan d'eau de La Londe.

CHAMPIONNATS DU MONDE

Ainsi, ces trois spécialistes de l'apnée dite en poids-constant avec palmes, tous membres



en pleine progression de l'équipe de France FFESSM et AIDA, ont participé aux derniers Mondiaux, au Honduras et à Chypre. Eva André, vice-championne de France 2022 et 2023 avec un record à 80 mètres, Vivien Richard, 5ème aux championnats du monde 2023 sans palme et 6ème aux championnats indoor en 2022 et enfin Dimitri Chavasse, qui vise le record du

monde de profondeur en apnée et a déjà atteint 105 mètres. Avec leurs coaches, ils ont choisi La Londe-les-Maures pour effectuer leur bilan de fin de saison. Il faut dire qu'ils connaissent bien le plan d'eau et ses secrets, puisque, membres de la Blue Addiction Pro Team, ils animent des sessions de plongée en été au départ du port Miramar. •

Bormes-les-Mimosas

Le bel hommage de François de Canson à Albert Vatinet

Décédé le 30 novembre, Albert Vatinet a été maire de Bormes-les-Mimosas durant 3 mandats de 1995 à 2014. Lors de ses obsèques, le défunt a demandé que son hommage soit rendu par François de Canson.

Il avait été élu en succédant au Dr. Michel Lambotin avant d'être battu par son premier adjoint François Arizzi. Durant ses mandats, il a siégé à la vice-présidence du Conseil général du Var (canton de Collobrières), présidé par Horace Lanfranchi.

RICHE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

L'ancien professeur de lettres s'est ensuite

éloigné de la vie politique laissant à de nombreux jeunes Borméens et Lavandourains le souvenir d'un excellent enseignant au collège du Lavandou durant sa carrière professionnelle. Il était Chevalier de la légion d'honneur et titulaire des palmes académiques.

Aussi, beaucoup de monde était présent pour entourer la famille lors des obsèques en l'église Saint-Trophyme.



Si les Borméens étaient nombreux pour un dernier adieu, on comptait aussi beaucoup d'amis, de représentants du monde associatif et des porte-drapeaux. Mais aussi, le Conseil départemental, représenté par Nathalie Janet et des élus de Méditerranée Porte des Maures (MPM) dont le président François de Canson, maire de La Londe-les-Maures, a été chargé de rendre un hommage au défunt, selon les dernières volontés d'Albert Vatinet. Auparavant, dans un grand moment d'émotion, ses deux fils Thierry et Stéphane ont pris la parole, à côté de leur maman Danièle et des petits enfants.

Une émotion également ressentie lors de la prise de parole de François de Canson : « Albert, comme tu l'avais souhaité, l'ami t'écrit un dernier discours.

L'occasion de te dire ce que le conformisme m'a parfois empêché de te confier au cours du chemin parcouru à tes côtés et qui te conduit sur l'autre rive. Albert, nous sommes réunis pour honorer ta mémoire dont l'empreinte restera gravée dans le cœur de votre belle ville de Bormes-les-Mimosas.

Une empreinte qui restera aussi dans le mien, parce qu'il était mon ami, un ami de longue date que j'ai connu, bien avant que je ne sois maire. Un ami, qui s'est toujours tenu à mes côtés, alors qu'en 2008, je devenais, à mon tour, maire de La Londe-les-Maures et qu'il était réélu à la mairie de Bormes-les-Mimosas ».

UNE SOURCE DE SAGESSE

Le vice-président de la Région a ajouté : « Il m'a accompagné dans la création de notre Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures. Sa présence était un pilier sur lequel je pouvais m'appuyer, une source de sagesse et de conseils précieux. Ceux qui l'ont bien connu, ceux qui ont été à ses côtés, dans les moments heureux, comme dans les plus difficiles, savent quel homme exceptionnel ils viennent de perdre. Un homme exceptionnel dont la passion et le dévouement pour sa ville ont laissé une marque indélébile.

Il était un guide, un visionnaire, et une figure paternelle pour beaucoup d'entre vous. Il a su faire entrer Bormes dans le 21ème siècle avec le rayonnement qu'on lui connaît aujourd'hui.

Albert était apprécié et aimé, parce que droit et déterminé, animé d'un sens aigu de l'intérêt général, attaché à défendre son village » (...).

« Danièle, Thierry, Stéphane, Isabelle, Marine, Pierre, Antoine, Marilou, Raymonde, à vous, et à vos proches, permettez-nous, de nous associer à votre peine, et de vous présenter, en ce moment douloureux, nos condoléances émues. Puissiez-vous trouver dans notre émotion, dans notre souvenir et dans notre amitié l'expression sincère de notre affection et reconnaissance », a conclu François de Canson. •

Photos PRESSE AGENCE.



Méditerranée Porte des Maures

28

Le Lavandou

Françoise Khayat : « Art & Si agit pour la santé et les familles »

Depuis de nombreuses années, l'association Art & Si (Accompagnement prévention parentalité et santé intergénérationnelle) agit pour la santé et les familles sur les communes du Lavandou et de Bormes-les-Mimosas.

Après le décès du professeur en médecine André Khayat, président d'Art&Si, c'est tout naturellement son épouse Françoise Khayat, médecin-gynécologue au Lavandou, qui a été élue à l'unanimité. Très investie aux côtés de son mari, elle connaît parfaitement cette structure composée de deux pôles Famille et Santé. L'association est ouverte à tous via une adhésion modique.

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Au quotidien, le fonctionnement est assuré par Sandrine Camilleri, directrice de la structure, un Conseil d'administration, des salariés, des intervenants extérieurs et des bénévoles.

Œuvrant pour la santé et l'accompagnement des familles de 6 à 99 ans, la présidente et la directrice détaillent les objectifs de leur association, reconnue d'intérêt général : « Les élèves des écoles primaires bénéficient d'un soutien scolaire et d'activités extra-scolaires (activités de création, théâtre, expériences

scientifiques, ciné-débats, etc.) et les collégiens d'une aide aux devoirs faits ».

Elles ajoutent : « L'association intervient dans les établissements scolaires du secondaire dans le cadre de la prévention des conduites à risque (addictions, sexualité, nutrition, etc.). De plus, des ateliers d'échanges sont proposés aux parents sous forme de cafés des parents, des réunions à thème animées par des professionnels (éducation santé, épanouissement familial, estime de soi, etc.) ».

En outre, des consultations avec un professionnel de santé sont ouvertes (réduction des risques, addiction, prévention, nutrition, etc.) avec accueil d'éducation à la santé et orientation pour les publics précaires. Enfin, des sorties familiales et intergénérationnelles sont programmées (visites d'expos, théâtre, pique-niques, randonnées, etc.).

CONFÉRENCES, ATELIERS ET FÊTE

Par ailleurs, sur la question du bien vieillir,



l'association organise des conférences pour les plus de 60 ans sur des thèmes les concernant (bien manger, bien bouger) et des ateliers « Être acteur de sa santé ».

Françoise Khayat reprend : « Nous mettons aussi en place des ateliers multiples (yoga, pilates, cuisine, sophrologie, relaxation, théâtre, etc.) ainsi que des ateliers de formation destinés aux aidants. Nous organisons des cafés d'échanges accompagnés d'une psychologue ainsi que des ateliers de répit (arthérapie, yoga du rire, bien-être, etc.). L'association propose des sorties en groupe, parfois en intergénérationnel. Elle apporte une aide administrative et numérique de proximité et des ateliers de français sont proposés pour les allophones ».

Enfin, « Art & Si » organise deux manifestations par an, la méga-dance en juillet et la fête de la famille en octobre, l'une orientée vers les jeunes, l'autre vers la famille.

Pour finir, la présidente Françoise Khayat lance un appel : « Si vous avez un esprit plutôt scientifique et un peu de temps, venez rejoindre notre belle équipe de bénévoles, nous vous attendons » ! •

Francine MARIE.

Contact : 04.94.15.03.43. www.artetsi.com
10, avenue Franklin Roosevelt - Le Lavandou.



Ensemble, réalisons les projets de demain

MEILLEURS
VOEUX

2024

CAVALLAIRE-SUR-MER

CÉRÉMONIE DES VOEUX
SAMEDI 13 JANVIER 2024 - 19H
COMPLEXE SPORTIF, 29 ALLÉE HENRY GROS





Conseil Départemental des Jeunes Les jeunes varois à l'école de la citoyenneté

Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) permet aux jeunes collégiens de s'exprimer sur les politiques qui les concernent et être force de proposition auprès des élus adultes et des services départementaux.

Une nouvelle instance qui participe à l'éducation à la citoyenneté, la valorisation et la connaissance des missions de service public de la collectivité, ainsi que du territoire varois et la politique jeunesse du Département.

Le CDJ est composé de 46 collégiens varois (filles et garçons) investis pour un mandat de 2 ans.

Le rôle des jeunes est de faire entendre leur voix et leurs idées dans l'apprentissage de leur citoyenneté. Pour les collégiens, c'est l'occasion de découvrir comment la démocratie française fonctionne et comment se prennent les décisions.

À travers leurs futures actions, les membres vont développer leur esprit d'engagement et leur sens de l'initiative. Pour eux, le CDJ est une véritable école de la citoyenneté.

Ils ont été élus par canton et leur assemblée est constituée de 23 filles et 23 garçons.

Enfin, ils sont répartis entre deux commissions : Jeunesse, Solidarité, Citoyenneté, Culture et Sport, Environnement, Déplacements, Équipements publics, Tourisme.

Photos Alain BLANCHOT.



Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

Un lien entre passé industriel et ambitions pour demain

Le temps d'une journée, le musée d'Art et d'Industrie a invité La Gazette du Var à découvrir Saint-Étienne, à travers sa nouvelle exposition permanente « La Mécanique de l'Art ».

Musée aux racines du design, rénové par J-M Wilmotte et labellisé Musée de France, il possède trois collections techniques d'envergure nationale et internationale : armes, cycles et rubans. Ces collections sont le lien incontournable entre passé, présent et futur de la région stéphanoise.

de cycles au 19ème siècle. Elle met en lumière la transversalité des savoir-faire des industries stéphanoises. Un échange retrouvé entre « Art et Industrie ».

Le parcours met en scène des œuvres d'arts décoratifs et des objets industriels restaurés et revalorisés à travers deux thématiques majeures :



INDUSTRIES STEPHANOISES

Le musée, sur plus de 900 m2, remet l'art au centre de sa muséographie, une scénographie renouvelée, ludique et pédagogique où l'on peut

l'Orient et la fleur. Des objets inédits, certaines pièces n'ont pas été présentées au public depuis 1947.



voir, entendre, toucher, actionner. Une expérience de visite pour tout public.

La mécanique de l'art affirme la place du musée comme modèle esthétique pour les productions stéphanoises de rubans, d'armes et

RUBANS, ARMES ET VÉLOS

Là tout de suite, on ne voit pas le rapport. Après un petit tour dans le musée, nous comprenons. Le design est partout ! C'est l'ADN de cette ville industrielle.



Depuis toujours, Saint-Étienne invente des armes à feu, mais aussi des métiers à tisser, du textile et des vélos.

Une immersion dans l'écosystème de la Fabrique stéphanoise du ruban nous est proposée. Art et industrie se mêlent pour montrer les usages du ruban, l'écosystème de sa fabrication, hier comme aujourd'hui, puis la fabrication elle-même avec les matériaux et métiers à tisser en fonctionnement.

de rubaniers, de passementiers. L'histoire d'une des maisons majeures de l'écosystème de la Fabrique stéphanoise depuis 200 ans.

Armes. Les salles d'exposition retracent l'histoire de la production des armes du Moyen-Age au XXIe siècle, cet ensemble, de 2800 armes et armures, est le reflet direct de la production artisanale et manufacturière stéphanoise. La présentation rend hommage à la créativité, artisanale et industrielle. Aussi met-elle en évidence les relations entre la Manufacture nationale, les manufactures privées et l'artisanat,



MÉCANIQUE DE L'ART

Le musée d'Art et d'Industrie a invité les artistes du territoire qui utilisent le fil comme matériau de création. Avec pour résultat, une ponctuation d'œuvres aux univers formels et stylistiques différents pour illustrer la vitalité et la diversité de la création textile.

Avec l'ouverture de « La mécanique de l'art », le musée propose, à travers une exposition flash, de découvrir l'histoire de la Maison Neyret. À ne pas rater ! La maison Neyret, c'est parler de rubans,

ainsi que la transmission des savoir-faire entre armes réglementaires et armes civiles.

CAPITALE DU CYCLE

Cycles. C'est à Saint-Étienne, capitale française du cycle, qu'aurait été fabriquée, en 1886, la première bicyclette française. L'essor de cette industrie, lié à une tradition métallurgique ancienne, doit beaucoup à l'armurier Étienne Mimard, qui a fondé la société Hirondele, puis créé la Manufacture Française d'Armes et Cycles, qui est devenue Manufrance, en mettant à profit la similitude des procédés de fabrication entre canons de fusils et cadres de bicyclettes.

La tête dans le guidon et trois collections plus tard, nous sommes incollables sur « Sainté », comme ils disent. Le lien entre son passé industriel et ses ambitions pour demain n'a plus de secret pour nous. •



Bernard BERTUCCO VAN DAMME,
envoyé spécial à Saint-Étienne.

FLORENT ET SON ÉQUIPE

*vous souhaitent
une bonne année !*



EN 2024, PENSEZ À VOTRE TOIT !

● Carqueiranne
1795 route des 3 Pins

● Cavalaire
381 av Maréchal Lyautey

● Cogolin
19 rue Gambetta

06 28 46 79 71

azurtoiture2604@gmail.com

www.azur-toiture.fr

